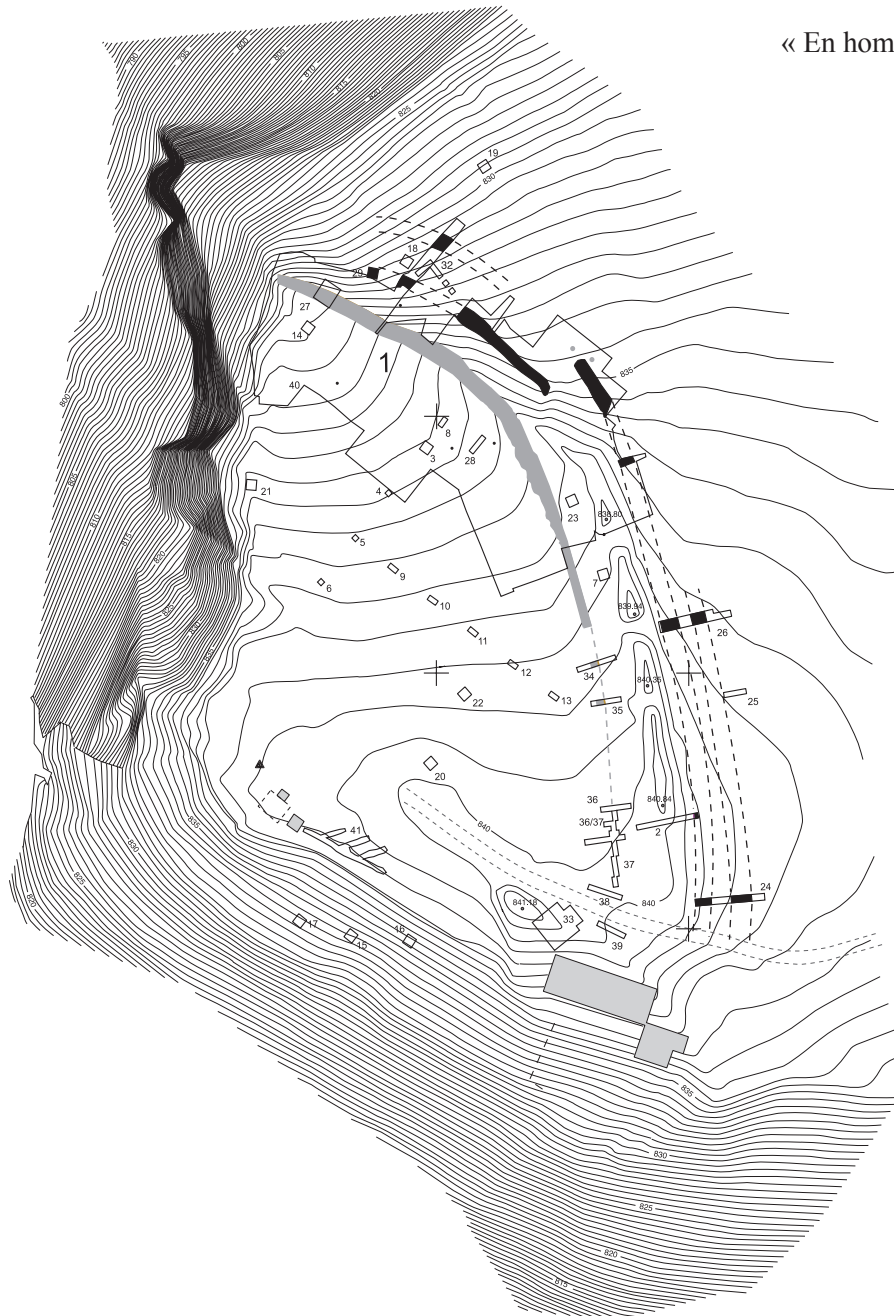


Philippe GRUAT

Bilan des recherches sur l'architecture des remparts protohistoriques du département de l'Aveyron.

« En hommage à André Soutou »



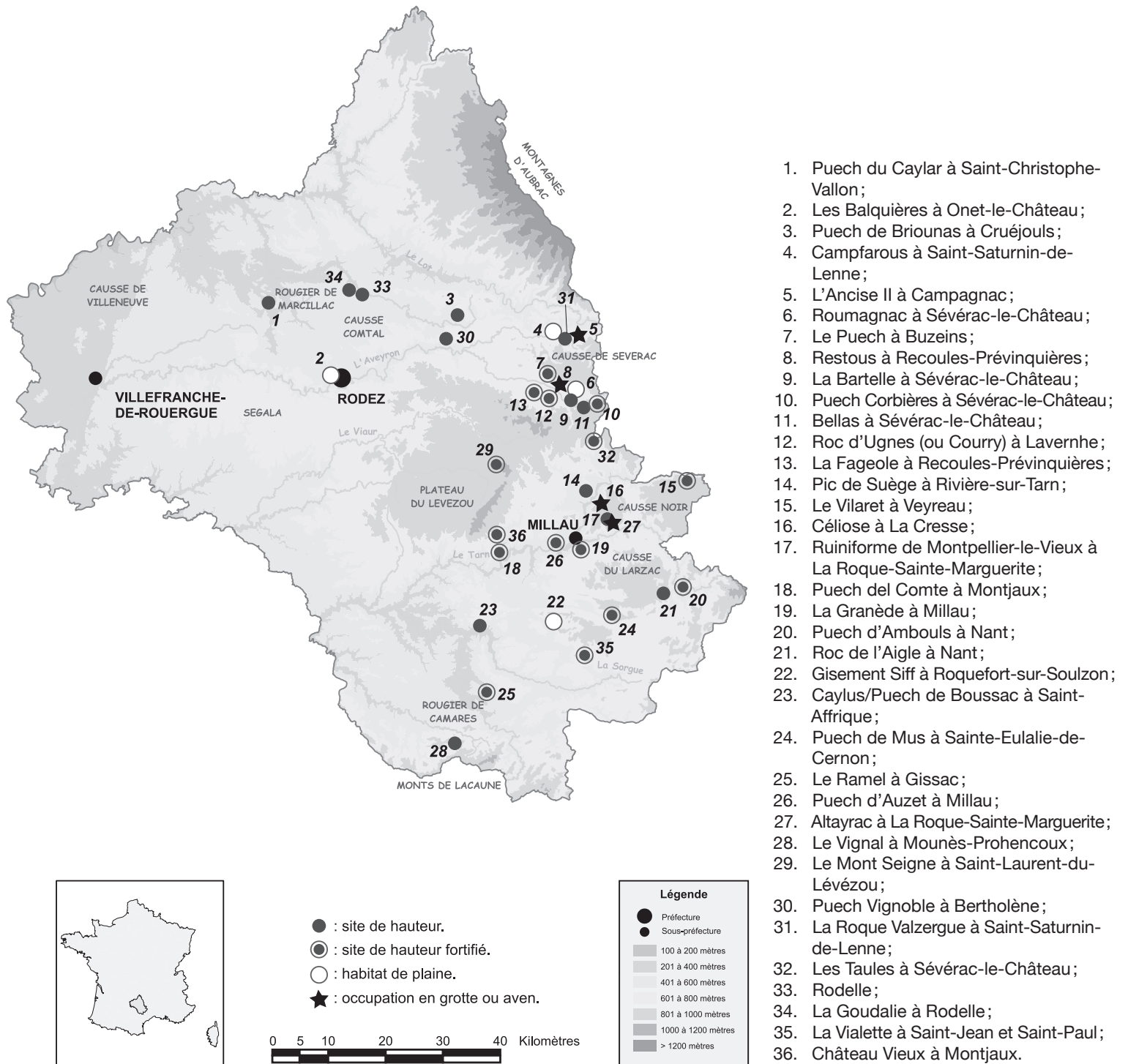


Figure 1 – Habitats du premier et du début du second âge du Fer en Rouergue (fin VIII^e – milieu IV^e s. av. J.-C.) (d'après Gruat *et al.* 2007, fig. 65 complétée).

1. Données géographiques et chronologiques générales

Le département de l'Aveyron, situé sur la façade sud-ouest du Massif Central, est le cinquième département français par sa superficie (8771 km²). Il est bordé au nord par la Lozère, au sud par le Gard, l'Hérault et le Tarn, et à l'ouest enfin, par le Lot et le Tarn-et-Garonne.

Il s'agit d'une zone géographique intermédiaire entre l'Auvergne et le Languedoc, aux paysages très contrastés et dominés par deux grands types de reliefs : les moyennes montagnes et les plateaux (fig. 1). Les moyennes montagnes de l'Ère primaire, se rattachant à celles de la Lozère, occupent essentiellement le nord-est et le centre du département. Au nord-est, les pâturages de l'Aubrac, zone basaltique et siliceuse, dont le sommet, Las Truques, culmine à 1442 m. Au centre, les landes du Lévézou (point culminant : 1157 m) et les hauteurs boisées des Palanges (point culminant : 1029 m), s'étendent entre les rivières Tarn et Aveyron, à une altitude moyenne oscillant entre 600 et 800 m. On note également, à la limite sud du département, les sommets schisteux du Marcou et du Merdelou (1110 m) qui sont à rattacher aux Monts de Lacaune. Les plateaux, quant à eux, en raison de leur composition et formation géologique, nécessitent une nette distinction. D'une part, les plateaux primaires, comme le plateau granitique de la Viadène (750 m) au nord, prolongé vers l'ouest par celui de Campuac (560 m), ou encore le plateau schisteux du Ségala (450 à 750 m). D'autre part, les plateaux calcaires, essentiellement de l'Ère secondaire, qui occupent environ un quart du territoire : les Causses et les Avant-Causses. Ces derniers, bien que ne représentant qu'un quart du territoire, concentrent curieusement tous les tumulus protohistoriques fouillés à ce jour (Gruat 2000a, 65) et la plupart des enceintes contemporaines, le plus souvent implantées sur les bordures des Causses en tirant profit de leurs falaises (Gruat 2000b, 28-30).

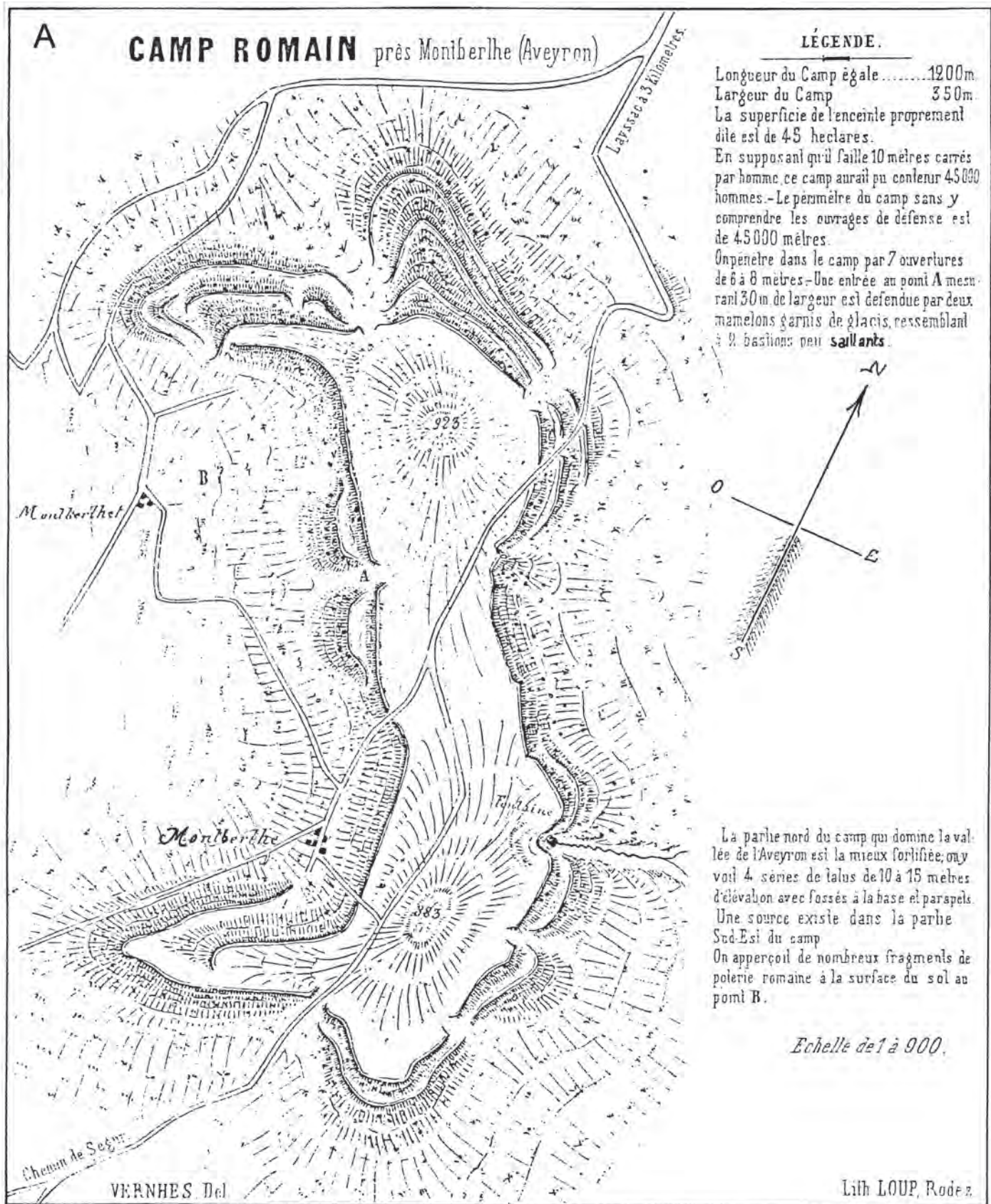
Les plus importants sont d'ouest en est : le Causse de Villeneuve ou de Villefranche (350 m), le Causse Comtal ou de Rodez (600 m), le Causse de Sévérac, le Causse Noir (850 m) et le plus vaste (près de 1000 km²), le Causse du Larzac (800 m). Les trois derniers nommés appartiennent au vaste ensemble que constituent les Grands Causses (Marres 1935), grandes étendues rocailleuses et arides, traditionnellement utilisées comme terrain de parcours pour les troupeaux d'ovins et pour la culture de céréales dans de fertiles dolines. Les principaux cours d'eau (le Lot,

l'Aveyron, le Viaur, le Tarn) et leurs affluents s'écoulent d'est en ouest avant de se jeter, hors du département, dans la Garonne. Ils entaillent parfois profondément les plateaux en dégageant des gorges ou des vallées aux microclimats plus doux et le long desquelles s'égrainent nombres de fortifications protohistoriques.

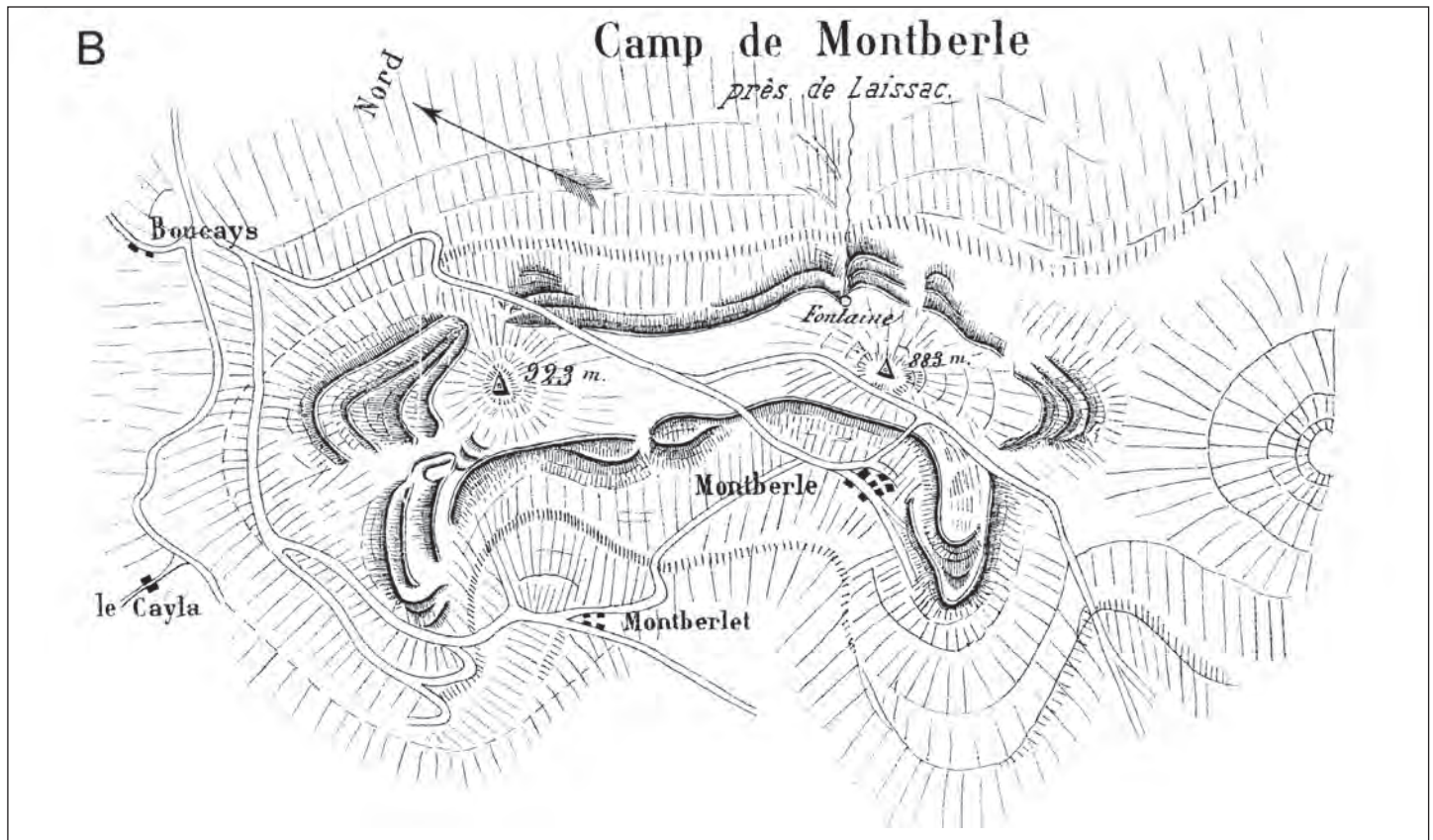
Ces enceintes, encore très largement méconnues, sont très souvent mal datées. A l'instar des tumulus, elles ont toutes les chances de couvrir plusieurs périodes comprises entre le Néolithique et la conquête romaine, voire au-delà, et de recouvrir des fonctions très différentes : habitat fortifié, habitat saisonnier, lieu de rassemblement ponctuel, sanctuaire, etc. Celles pour lesquelles on dispose de données chronologiques suffisantes se rapportent à l'âge du Fer (VIII^e-I^{er} s. av. J.-C.), exceptionnellement peut-être au Bronze final IIIb (La Granède à Millau). Pour l'instant et peut-être arbitrairement, un seul antécédent se rapporte à la Préhistoire récente : l'enceinte fossoyée chasséenne (Néolithique moyen) de Prat-Sarrat à Cassagnes-Bégonhès, au cœur du Ségala (Dausse 1996). Aucun fossé, aucun rempart n'est pour l'heure attribuable au Néolithique final / Chalcolithique (3500 à 2200 av. J.-C.) ou à l'âge du Bronze, du moins avant sa phase finale (X^e-IX^e s. av. J.-C.).

2. Historique des recherches

L'étude des habitats protohistoriques en général et des fortifications en particulier, a longtemps été délaissée par les premiers pionniers de la seconde moitié du XIX^e s. (l'abbé P.-F. Cérés, E. Cartailhac, P. Cazalis de Fondouce, G. de Mortillet, le chanoine F. Hermet, etc.), plus intéressés par la fouille des sépultures mégalithiques et tumulaires, les statues-menhirs ou par les ruines antiques. Pourtant, dès la séance du 5 décembre 1858 de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, B. Romain, topographe et cartographe de son état¹, présente le premier relevé (fig. 2A) connu d'une telle enceinte pour l'Aveyron : Montmerlhe à Laissac alors orthographié Montberle (Romain 1864). L'intérêt porté pour ce site s'inscrit dans les recherches commanditées un peu partout en Gaule par Napoléon III, dans l'optique de la rédaction de son *Histoire de Jules César* (1865-1866). Signe des temps, on voit alors dans ce vaste oppidum, dont la superficie est estimée à 45 ha, le camp romain du séjour des 10^e et 12^e légions de Caninius Rebilus en territoire rutène, durant l'hiver 52-51 av. J.-C. ... Partant du principe qu'il fallait 10 m² environ par homme, B. Romain va jusqu'à estimer que « [...] le camp aurait pu contenir 40 à 45 mille hommes » ! (Romain 1864).



■ Figure 2 A – Plan de l'oppidum gaulois de Montmerlhe à Laissac dressé au cours de la seconde moitié du XIX^e s. (D'après Romain 1864).

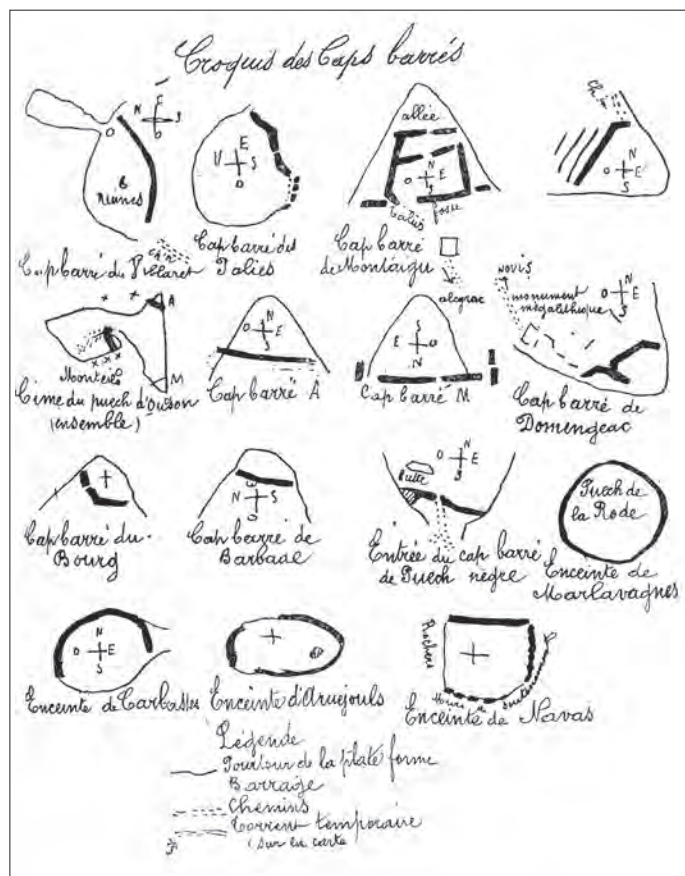


■ Figure 2 B – Plan de l'oppidum gaulois de Montmerlhe à Laissac dressé au cours de la seconde moitié du XIX^e s. (D'après Boisse 1874).

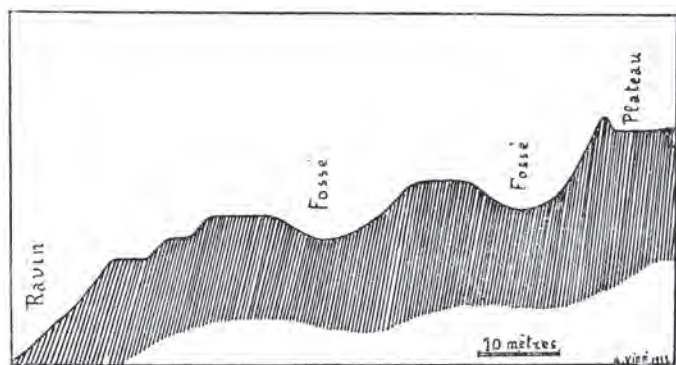
Dans le prolongement de ces travaux précurseurs, de rares enceintes protohistoriques, affublées le plus souvent du qualificatif de « camps », sont signalées dans les premiers inventaires archéologiques de la deuxième moitié du XIX^e s. (Boisse 1874 ; Beaumont 1874). A cette occasion, un nouveau plan de l'oppidum de Montmerlhe est donné, légèrement différent d'ailleurs du précédent (fig. 2B) par U. Arribat, pourtant collaborateur et dessinateur de B. Romain. Aucune fouille n'est encore véritablement pratiquée. L'abbé Cérés, à la fin du XIX^e s., est en fait le premier à publier des dessins de mobilier d'habitat de l'âge du Fer – chaque fois sans l'identifier comme tel – à l'occasion des fouilles de sites de hauteur gallo-romains (sanctuaires ?) : le Puech de Briounas à Cruéjols (Cérés 1870, 96-98), Le Puech de Buzains (Cérés 1879) ou le Caylar à Saint-Christophe (Cérés 1886). Les sommets des deux derniers sont ceinturés d'épaisses murailles en pierre (mur de soutènement ou rempart protohistorique ?) qui n'ont pas intéressé l'infatigable ecclésiastique.

Les recherches s'accroissent au début du XX^e s. avec la publication d'un utile inventaire des « caps barrés » de la région de Millau, accompagné de précieux croquis² (fig. 3),

qui recense nombre de fortifications protohistoriques, essentiellement localisées sur les bordures des Causses (Carrière 1921). On doit ce premier inventaire thématique départemental à l'instituteur A. Carrière, dont les travaux sont plus anciens puisque son manuscrit est daté de 1914³. Ceci montre combien il eut des difficultés à publier cette enquête pourtant fondatrice et le peu d'intérêt que rencontra ce sujet auprès des cercles intellectuels locaux. Malheureusement, faute de fouilles ou de prospections méthodiques, la plupart des gisements reste à dater et à définir plus précisément. En outre, plusieurs remparts en pierre sèche alors répertoriés – et revisités depuis – correspondent manifestement à des aménagements vernaculaires bien plus récents (Epoque Moderne). La création de la « Commission des enceintes anhistoriques » par la Société Préhistorique Française contribue largement au renouveau de la problématique. A cette occasion, A. Viré dès 1922, est le premier à identifier le site de Montmerlhe comme un oppidum gaulois et non comme un camp romain (Viré 1923). Il mène alors les premières véritables recherches sur le site et dresse un premier profil des fortifications nord (fig. 4). Ces enquêtes, certes précieuses, sont toutefois à utiliser avec précaution car



■ Figure 3 – Croquis des enceintes inventoriés par A. Carrière (d'après Carrière 1921, 311).



■ Figure 4 – Profil des fortifications nord de l'oppidum de Montmerlhe à Laissac par A. Viré (1923, fig. 18).

bien souvent elles recensent des fortifications beaucoup plus tardives, à l'image de celles du Bois des Tours et de Ratapent à Montpeyrour, dans le nord du département (Viré 1920), mis au jour par l'abbé Calmels et qui se rapportent au Moyen Âge⁴.

A la veille de la seconde guerre mondiale, les synthèses et les inventaires départementaux réalisés d'une part sur la Préhistoire (Temple 1936 et 1940), d'autre part sur l'époque gallo-romaine (Albenque 1946 et 1947), n'intéressent pas ou très indirectement les fortifications de l'âge du Fer, traduisant parfaitement le peu d'attrait que suscitent alors ces sites non funéraires.

Il faut attendre les fouilles d'A. Soutou sur les fortifications de la Granède à Millau (1958-1959) et surtout du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (1965-1967), pour que l'habitat fortifié protohistorique fasse enfin l'objet de véritables recherches. Ces investigations apportent des données novatrices, notamment à propos des remparts « calcinés » et des armatures de bois qu'ils contiennent (Soutou 1985). Mais la publication synthétique que constitue *La Préhistoire Française* (Pajot, Vernhet 1976) dresse un maigre bilan des connaissances régionales où les enceintes de l'âge du Fer apparaissent clairement comme le « parent pauvre » : pas de topographies fiables de ces dernières, méconnaissance de leur organisation interne, aucun plan d'unités domestiques disponible, pas de coupes et de relevés architecturaux des remparts, absence de fouille programmée, chronologie des sites basée le plus souvent sur du matériel recueilli hors stratigraphie, etc.

La recherche sur les habitats protohistoriques en général a connu en Aveyron un net regain d'intérêt à partir du début des années 1980, grâce à la dynamique suscitée par « l'Action Thématique Programmée » (A.T.P.) intitulée « *l'occupation du sol au Second Age du Fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central* », mise en place par la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées. Cette enquête bibliographique (Lequément 1988), parfois prolongée par des opérations ponctuelles de terrain, permet de réactualiser la documentation ancienne au gré de l'avancement de la recherche régionale et surtout interrégionale. Elle est reprise et complétée dans le cadre d'un travail universitaire quelques années plus tard (Izac 1995). En Aveyron, cette A.T.P. se concrétise, de 1985 à 1988, par une série de recherches sur l'oppidum de Montmerlhe (Boudet 1986, 1989 et 1995), notamment sur son complexe système de fortification qui fera l'objet d'une coupe stratigraphique. Parallèlement, A. Bernat mène en 1983 et 1984 une opération de sauvetage urgent, limitée mais intéressante et documentée, sur l'enceinte de rebord de plateau du premier âge du Fer du Puech del Comte à Montjoux (Bernat 1985), dont la publication exhaustive reste à mener.

La dynamique de ces travaux sur les fortifications protohistoriques s'est poursuivie par une série de sondages réalisés en 1991 sur un haut lieu de la Protohistoire des Grands Causses : l'éperon barré de la Granède à Millau (Gruat 1992). Elle aboutit, de 1995 à 2007, à la première fouille programmée extensive (plus de 3000 m²) mise en place en Rouergue et sur les Grands Causses et concerne un habitat fortifié du premier et du début du second âge du Fer : l'enceinte de rebord de plateau du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon, dont la publication monographique est en cours. Plusieurs articles sur les systèmes de fortification successifs de ce site majeur ont déjà été réalisés (Gruat, Marty, Marchand 2003 ; Gruat 2010). Elles sont complétées en 2001, par une évaluation de l'enceinte de sommet du Mont Seigne au cœur du Lézézou (Gruat *et al.* 2008). Cette opération, ponctuelle mais riches d'enseignements, a permis de dresser la topographie d'une des plus anciennes fortifications protohistoriques régionales (VII^e s. av. J.-C.), de s'interroger sur les fonctions d'une telle enceinte située en altitude et de préciser son architecture, une nouvelle fois à poutrage interne (Gruat *et al.* 2007). Enfin, l'archéologie préventive, avec la fouille de l'habitat de hauteur du Puech d'Auzet (Millau) en 1998, est venue apporter sa contribution (Carozza 1999). Encore inédite, cette opération a mis en évidence un système palissadé barrant ce site d'éperon, attribuable au Bronze final (?) ou plus probablement au premier âge du Fer (Carozza 1999 et Carozza, Hasler, Taras 1999).

Certes, les résultats sont très contrastés selon les époques, les secteurs ou les sites, et bien des travaux



■ Figure 6 – Vue aérienne prise le 13 juillet 1990 de l'enceinte du Mont Seigne (cl. : Ph. Gruat).

restent encore à mener pour combler l'important passif. Toutefois, un instructif bilan⁵ synthétique de la question peut être dressé à partir de la documentation disponible et par grandes phases chronologiques.

3. De la fin de l'âge du Bronze au début du second âge du Fer (IX^e – IV^e s. av. J.-C.)

La répartition des habitats de cette période (fig. 1 et 5), comme celle des sépultures tumulaires contemporaines (Gruat 2000a), indique clairement que les Causses et les Avant-Causses focalisèrent presque toutes les recherches. Ainsi, le nord, l'ouest et le centre de l'Aveyron apparaissent comme des zones désertiques qui ont toutes les chances de n'être que le reflet de l'absence de recherches dans ces zones (Gruat 2000b, 28-30).

Les habitats de hauteur fortifiés sont très certainement sous-estimés en raison du nombre important de gisements encore non datés, comme l'éperon barré du Clapas du Diable à Verrières ou l'enceinte fossoyée de Flars à Sébazac-Concourès, entre autres. Par ailleurs, un certain nombre de sites, inventoriés aujourd'hui comme simples promontoires, ont pu être initialement protégés par des fortifications en matériaux périssables, indécélables sans fouille extensive, à l'instar du Puech d'Auzet (*infra* 3.4). Seize cas ont été retenus, généralement de 1 à 2 ha de superficie (11 ex.), rarement plus (3 ou 4 ex.). Six sont des éperons barrés classiques : Le Roc d'Ugnes, La Fageole, La Granède, Le Ramel, Puech d'Auzet et Les Taules (fig. 2, n^{os} 12, 13, 19, 25, 26 et 32 (*voir page 60*)). On compte autant d'enceintes de rebord de plateau : Puech Corbière, Le Vilaret, Puech del Comte (2 ex.), Puech de Mus et La Vialette (fig. 2, n^{os} 10, 15, 18, 24 et 35). Ces dernières, côté plateau, sont chaque fois délimitées par une levée de terre ou un rempart, au tracé incurvé, venant mourir en bordure de falaise. On recense également trois enceintes de sommet ou de contours : Buzains (?), Le Mont Seigne et Château Vieux (fig. 1, n^{os} 7, 29 et 36 (*voir page 60*)). Reste le cas d'Ambouls (fig. 2, n^o 20) dont la datation de la fortification est incertaine en raison d'une réoccupation importante à la fin de l'âge du Fer.

N° (fig. 1)	Nom	Type d'occupation	Superficie approx.	Approche chronologique	Références principales
1	Puech du Caylar à St-Christophe-Vallon	promontoire	2 ha	550-400 av. J.-C.	Gruat, Marty 1996
2	Les Balquières à Onet-le-Château	en plaine	?	550-350 av. J.-C.	Dausse 1984
3	Puech de Briouнас à Cruejols	promontoire	1,5 ha	550-350 av. J.-C.	Cèrès 1870, p. 96-98
4	Campfarous à Saint-Saturnin-de-Lenne	en plaine	?	début du Premier Âge du Fer	Gruat 1990c, p. 83
5	L'Ancise II à Campagnac	grotte	-	fin VI ^e – fin IV ^e s. av. J.-C.	Costantini <i>et al</i> 1986, p. 7 – 8
6	Roumagnac à Sévérac-le-Château	en plaine	?	fin VIII ^e – début VII ^e s. av. J.-C.	Gruat 1993a, p. 212 – 213
7	Le Puech à Buzains	enceinte de sommet (?)	1,2 ha	fin VI ^e – fin IV ^e s. av. J.-C.	Costantini <i>et al</i> 1986, p. 6 – 7 ; Blanquet, Gruat 1995, p. 159 – 160
8	Restous à Recoules-Prévinquières	grotte	-	VI ^e – V ^e s. av. J.-C.	Blanquet, Gruat 1995, p. 160
9	La Bartelle à Sévérac-le-Château	promontoire	0,7 ha	du Bronze final IIIb au IV ^e s. av. J.-C.	<i>ibidem</i> , p. 155 – 156 et 160
10	Puech Corbières à Sévérac-le-Château	enceinte de rebord de plateau	0,7 ha	Premier ou début Second Âge du Fer	<i>ibidem</i> , p. 159
11	Bellas à Sévérac-le-Château	rebord de plateau	?	Premier ou début Second Âge du Fer	<i>ibidem</i> , p. 159
12	Roc d'Ugnes à Lavernhe	éperon barré	2,3 ha	550 – 350 av. J.-C.	inédit, prospections Ph. Gruat
13	La Fageole à Recoules-Prévinquières	éperon barré	1 ha	Premier ou début Second Âge du Fer	Blanquet, Gruat 1995, p. 159
14	Pic de Suège à Rivière-sur-Tarn	promontoire	9 ha (?)	Premier ou début Second Âge du Fer	<i>Gallia</i> , 30 – 2, 1972, p. 477
15	Le Vilaret à Veyreau	enceinte de rebord de plateau	– de 1 ha	VI ^e – IV ^e s. av. J.-C.	Pujol <i>et al.</i> 1984
16	Celiose à La Cresse	grotte	-	V ^e – I ^{er} s. av. J.-C.	Vernhet, Vidal 1995, p. 198-199
17	Montpellier le Vieux à La Roque-Ste-Marguerite	5 rochers refuges, 4 abris, 2 grottes	-	du Bronze final III au IV ^e s. av. J.-C.	Poujol 1998
18	Puech del Comte à Montjoux	2 enceintes de rebord de plateau	1 et 2,3 ha	transition Bronze / Fer – VI ^e av. J.-C.	Bernat 1984
19	La Granède à Millau	éperon barré	3,3 ha	du Bronze final IIIb au IV ^e s. av. J.-C.	Costantini <i>et al</i> 1986, p. 17 – 22 ; Gruat 1992
20	Puech d'Ambouls à Nant	promontoire (avec enceinte ?)	1,2 ha	Premier ou début Second Âge du Fer	Vernhet 1971, p. 32
21	Roc de l'Aigle à Nant	promontoire	– de 0,5 ha	Premier ou début Second Âge du Fer	<i>ibidem</i>
22	Gisement Siff à Roquefort/Soulzon	en plaine	?	Premier ou début Second Âge du Fer	Serres 1977, p. 45
23	Caylus à Saint-Affrique	promontoire	0,5 ha	de la transition Bronze/Fer au V ^e s. av. J.-C.	Poujol 1990, p. 150 et pl. XVII à XXI
24	Puech de Mus à Ste-Eulalie-de-Cernon	enceinte de rebord de plateau	1,2 ha	VIII ^e s. à la fin du IV ^e s. av. J.-C.	Soutou 1985 ; Gruat, Marty et Marchand 2003
25	Le Ramel à Gissac	éperon barré	1 à 2,5 ha	550 – 350 av. J.-C.	Poujol 1986, 30 – 31 ; Gruat <i>et al</i> 1997a
26	Puech d'Auzet à Millau	promontoire barré par une palissade	1,2 ha	Bronze final (?) et Premier Âge du Fer	Beausoleil <i>et al</i> 1998 ; Carozza, Hasler et Taras 1999
27	Altayrac à la Roque-Ste-Marguerite	aven	-	Premier Âge du Fer	Boutin 1998
28	Le Vignal à Mounès-Prohencoux	rebord de plateau	?	Premier Âge du Fer	Maillé <i>et al.</i> 1994
29	Le Mont Seigne à St-Laurent-du-Lévêzou	enceinte de sommet	0,5 ha	VII ^e s. av. J.-C.	Gruat <i>et al</i> 2007
30	Puech Vignoble à Bertholène	promontoire	1 ha	Premier ou début Second Âge du Fer	inédit, prospections Gruat et Marty 1990
31	La Roque Valzergue à Saint-Saturnin-de-Lenne	promontoire	0,2 ha (?)	Premier ou début Second Âge du Fer	inédit, prospections P.-M. Blanquet
32	LesTaulès à Sévérac-le-Château	éperon barré	1,2 ha	Premier ou début Second Âge du Fer	inédit, prospections Ph. Gruat du 22/05/00
33	Rodelle	promontoire	0,2 ha (?)	Premier ou début Second Âge du Fer	inédit, prospections Ph. Gruat du 12/03/06
34	La Goudalie à Rodelle	rebord de plateau	– de 1 ha	début du Premier Âge du Fer	inédit, prospections Ph. Gruat du 11/02/07
35	La Vialette à St Jean et St Paul	enceinte de rebord de plateau	– de 0,5 ha	Premier ou début Second Âge du Fer	Gruat, Pujol et Serres (à paraître)
36	Château Vieux à Montjoux	enceinte fossoyée de contour	0,6 ha	Premier ou début Second Âge du Fer	inédit, prospections A. Bernat 2010

■ Figure 5 – Tableau synoptique des habitats du premier et du début du second âge du Fer (VIII^e – IV^e s. av. J.-C.) en Rouergue (d'après Gruat *et al.* 2007, fig. 67 complétée et corrigée).

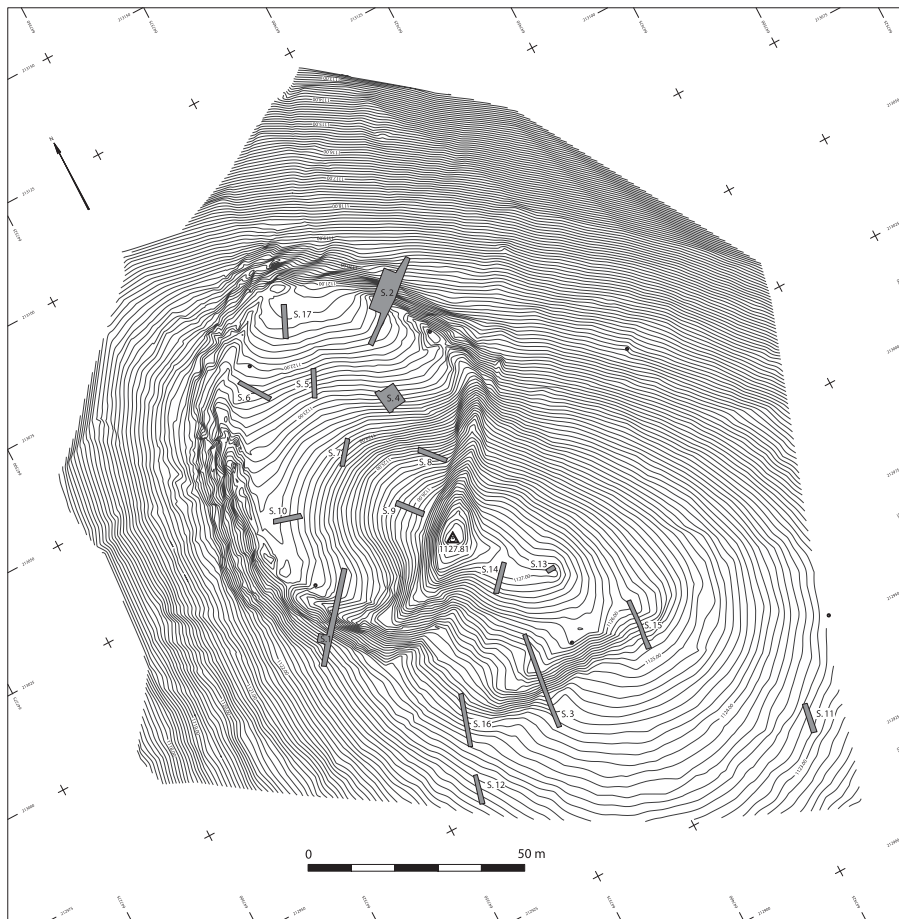
3.1 Le Mont Seigne à Saint-Laurent-du-Lévézou : une enceinte du VII^e s. av. J.-C.

L'enceinte protohistorique du Mont Seigne (fig. 1, n° 29) est implantée sur le second sommet du massif primaire du Lévézou, à 1128 m d'altitude (fig. 6). Dans le cadre d'un programme de valorisation du terroir de Micropolis, le SIVOM et la municipalité ont sollicité une campagne de sondages archéologiques. Ces travaux, conduits par le Centre Archéologique Départemental de l'Aveyron en collaboration avec le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, ont permis de dresser une topographie précise et de définir les grandes phases chronologiques de ce site emblématique du Rouergue, grâce à 17 tranchées d'évaluation (Gruat *et al.* 2008).

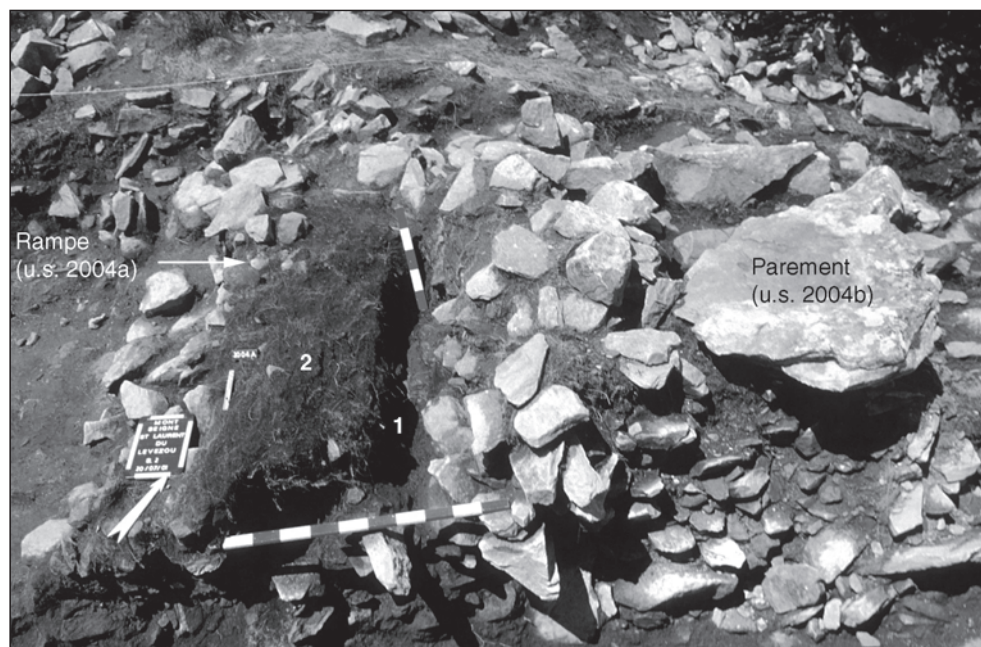
La surface enclose n'est pas exactement centrée sur le sommet mais sur le départ du versant nord-ouest (fig. 7). Par contre, le tracé sud-est de l'enceinte passe rigoureusement

sur le point culminant. L'ensemble se trouve ainsi protégé des vents violents du Midi, mais particulièrement exposé, dans sa moitié méridionale, aux vents du nord (froids) et d'ouest (pluies). L'ensemble, de forme ovalaire irrégulière, mesure au mieux – fortifications comprises – environ 100 m de long selon un axe nord-nord-est / sud-sud-ouest, sur 65 m de large, soit une superficie approximative de 4 900 m² (fig. 7). L'enceinte est assez nettement dissymétrique : l'extrémité nord-est est plus large, le tracé est assez rectiligne côté sud-est et par contre très curviligne sur le reste du développement. La micro-topographie et les diverses vues isométriques qu'on peut en tirer (Gruat *et al.* 2008, fig. 10 à 13), pourtant riches en détails, n'ont pas permis de localiser avec certitude un système de porte. Sur le plan typologique, le Mont Seigne se rattache à la famille dite « des enceintes de contour », groupe numériquement le plus important, après les éperons barrés, au sein des habitats fortifiés de l'âge du Fer de France septentrionale (Buchsenschutz 1984, 213). Si l'on reprend la classification des enceintes protohistoriques de Gaule méridionale, le site relève du type 4, soit « la figure géométrique fermée, de forme irrégulière », catégorie la mieux représentée dans le Midi après les enceintes de rebord de plateau (Arcelin, Dedet 1985, 15).

Les dix sondages réalisés sur l'enceinte initiale, d'à peine 0,5 ha de superficie, ont montré une occupation interne très limitée, essentiellement localisée dans le tiers nord de l'enceinte, au mieux sur 16 m de large derrière le rempart. Le sondage 4, de 23 m² de superficie, a livré trois foyers extérieurs associés à un niveau unique comprenant un abondant mobilier céramique indigène non tourné du début de l'âge du Fer. Le corpus⁶, à base de coupes hémisphériques (série E : 44,44 %), d'éuelles tronconiques (série D : 27,78 %), de formes ovoïdes (série I : 16,67 %) ou encore d'urnes sans col (série G : 3,77 %) est très peu décoré (0,76 %). Le seul objet en fer découvert en association est une épingle à col serpentiforme attribuable au faciès Grand Bassin I (VII^e s. av. J.-C.). L'environnement forestier de la fortification est alors dominé par le frêne et le hêtre. L'absence quasi totale de vase à provision ou de vaisselle à cuire habituellement très abondants et, au contraire, une surreprésentation de vases à boire en pâte



■ Figure 7 – Topographie du Mont Seigne avec implantation (en gris) des sondages (S. 1 à 17). Relevé G. Marchand (d'après Gruat *et al.* 2008, fig. 9).



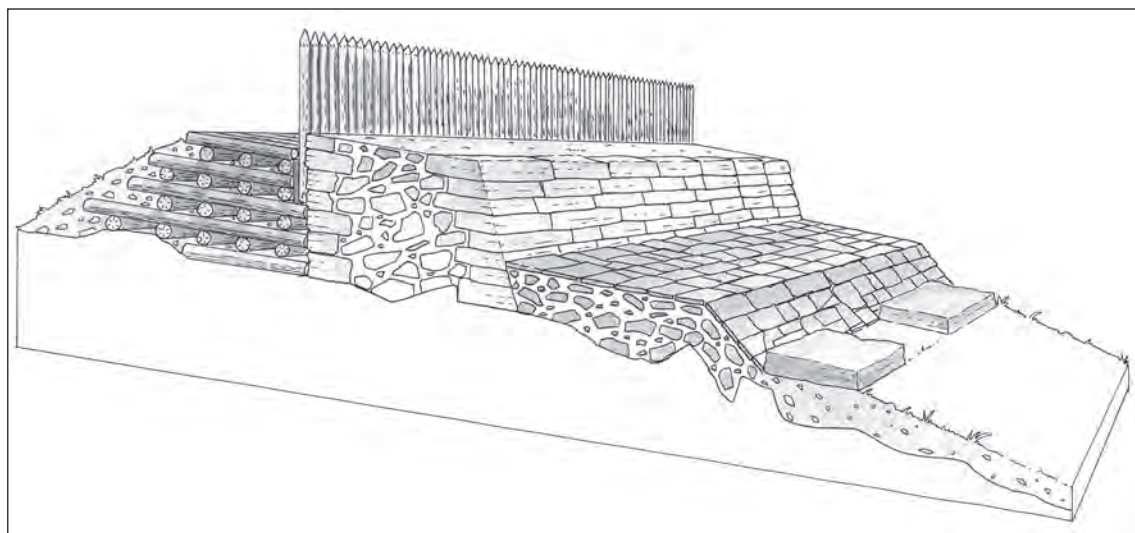
■ Figure 9 – Vue du négatif de la sablière basse (1) et du plancher ou platelage (2) découverts au sommet de la rampe du rempart du Mont Seigne. Secteur ouest du sondage 2 (u.s. 2004a) (cl. : Ph. Gruat).

relativement fine (coupes et coupelles hémisphériques ou ovoïdes) généralement plus discrets, est pour le moins surprenante. Le reste du mobilier est tout aussi atypique avec bien peu d'éléments qui évoquent la vie quotidienne. On notera, entre autre, l'absence de meules et de fusaïoles, généralement pléthoriques. Tous ces éléments posent donc, avec acuité, la question de la fonction exacte du niveau d'occupation fouillé, et par-delà du site : habitat permanent ou saisonnier ou bien lieu de rassemblements ponctuels ? Si, au vu du sondage 4, les deux dernières hypothèses paraissent les plus plausibles, cela demande à être validé par la fouille extensive d'un secteur plus important.

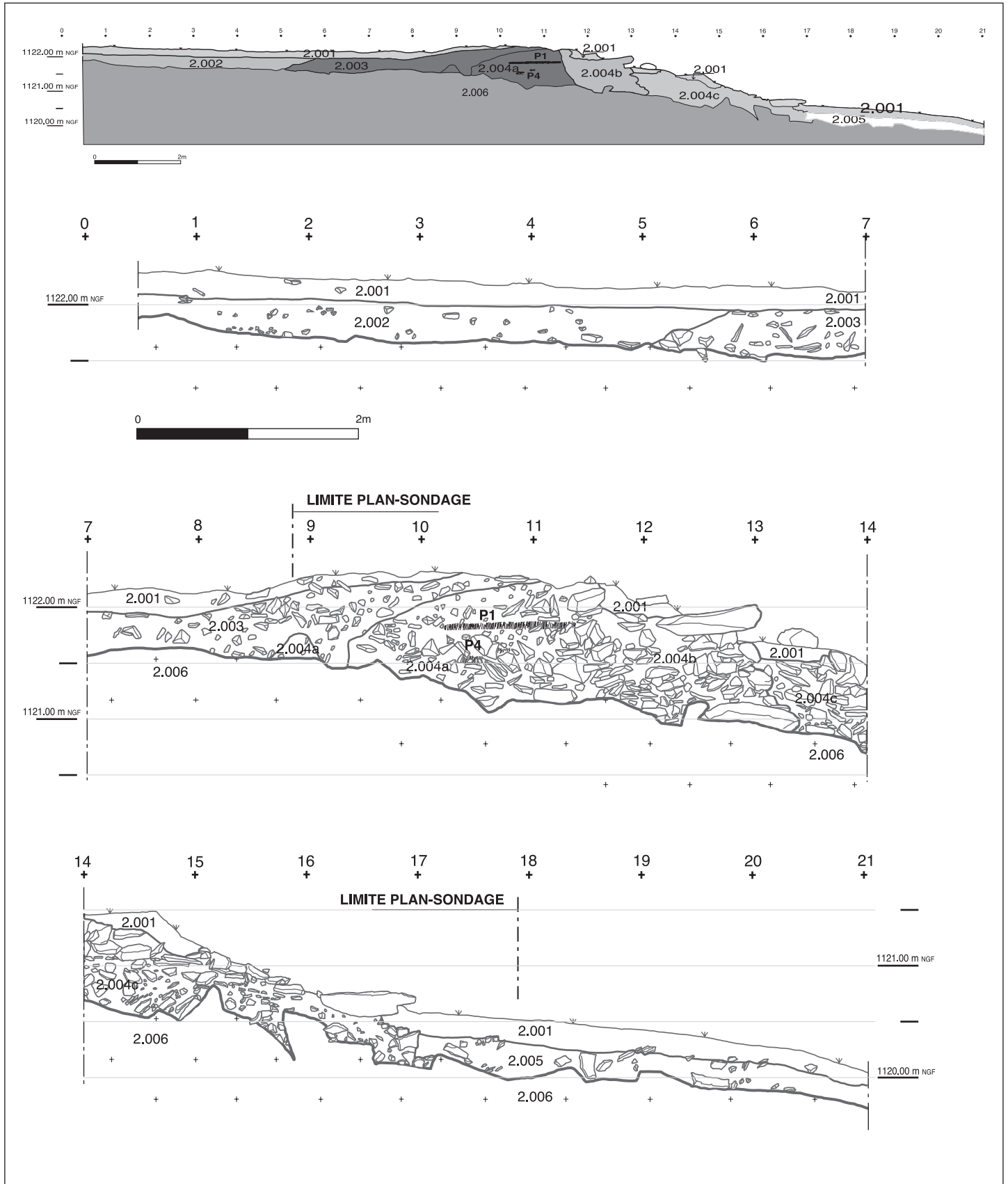
Les sondages 1 et 2 ont permis de préciser l'architecture du rempart de l'enceinte initiale (fig. 7 (voir page 67)). Le second, mieux conservé, est surtout

davantage documenté grâce à la fouille d'un tronçon en aire ouverte (fig. 8 et 9). D'environ 4 m de large, l'ouvrage est constitué de deux ensembles complémentaires : un mur avant probablement en pierre sèche (u.s. 2004b) au parement extérieur à l'appareil parfois imposant et un talus arrière associant la pierre, la terre et le bois (u.s. 2004a). Ce dernier comprend à son sommet une puissante sablière basse en chêne (P. 1 et 2), de 0,30 m de large pour environ 0,50 m de hauteur, servant manifestement de semelle à une palissade essentiellement en hêtre, parfois complétée par de gros trous de poteaux (TP. 2) de 0,20 m à 0,40 m de diamètre. L'ensemble est bordé, du côté intérieur, par un plancher ou platelage de bois sous lequel d'autres éléments de bois longitudinaux ont été mis en évi-

dence, séparés par de la pierre et de la terre. La disparition de ces éléments de bois s'est manifestement répercutée sur le mur avant du rempart (u.s. 2004b) dont les blocs ont eu nettement tendance à basculer vers l'intérieur de l'enceinte, malgré un pendage contraire du socle. L'ensemble de ce dispositif repose soit directement sur le rocher, soit sur une assise de réglage quasi horizontale (u.s. 2005'). La reconstitution globale qui peut être proposée (fig. 10),



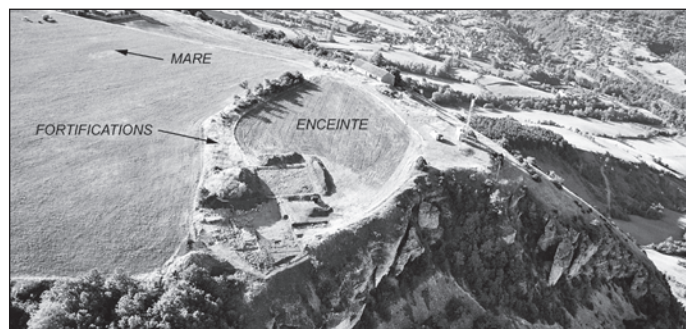
■ Figure 10 – Proposition de reconstitution du rempart de l'enceinte initiale du Mont Seigne. Dessin : G. Marty (d'après Gruat et al. 2008, fig. 35).



■ Figure 8 – Coupe longitudinale ouest du sondage 2 du rempart initial du Mont Seigne (d'après Gruat *et al.* 2008, fig. 21).

à titre d'hypothèse de travail, suggère un ensemble combinant les avantages de matériaux complémentaires réputés mieux résister à la fois au feu et aux coups de bélier (Buchsenschutz 1984, 225). Il n'est pas surprenant que cet ouvrage échappe à première vue à la classification des remparts à poutrage interne de l'orbe celtique, tant les types mixtes sont nombreux en raison d'adaptations et de variations locales (Ralston 1992, 110). C'était aussi le cas pour deux autres ouvrages successifs des V^e / IV^e s. av. J.-C. d'un autre site aveyronnais : le Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon dont nous reparlons plus loin (*infra*). Les fouilles de ce type de fortification étant encore peu fréquentes et pas toujours bien documentées, il convient de ne pas se livrer à une classification trop rigide. Au vu de la reconstitution qu'on peut en proposer, plusieurs rapprochements peuvent toutefois être soulignés (fig. 16 (*voir page 77*)). La rampe arrière (u.s. 2004a), qui remplace en fait un parement intérieur, présente des analogies avec le « type Kelheim » et, plus encore, avec le « type mixte » comprenant un plancher ou un platelage de bois très comparable à la courtine du Mont Seigne (Audouze, Buchsenschutz 1989, 112 et fig. 49, n° 8 et 9 ; Fichtl 2000, 41). Ces remparts disposent toutefois d'un parement extérieur beaucoup moins massif que celui du Mont Seigne (2 m de large environ) et de poteaux verticaux rythmant la façade, ce qui n'est pas le cas ici. Une palissade sur sablière basse, installée au sommet de l'ouvrage, remplace avantageusement ces derniers.

Côté extérieur, l'ouvrage est bordé par une sorte d'aire de circulation sommairement pavée, longeant la courtine sur



■ Figure 11 – Vue aérienne de l'enceinte du Puech de Mus lors de la campagne d'août 2004 (cl. : Ph. Gruat).

4 m de large environ. Cette dernière paraît même ponctuée, sur son pourtour, de gros blocs de pierre. La fonction de cet aménagement, qui reste à confirmer et préciser, paraît, de prime abord, plus ostentatoire qu'utilitaire. À ce propos on ne manquera pas de souligner qu'il concerne la

partie septentrionale de l'enceinte, la plus visible dans le paysage compte tenu de son implantation topographique. Un aménagement comparable longe également la courtine calcinée de l'oppidum protohistorique de Gayfié à Saint-Jean-de-Laur dans le Lot (Roldès 2005).

Côté méridional, le sondage 1 nous révèle que ce dispositif périphérique ne paraît plus présent. En revanche, il a été mis en évidence une série de petites dalles fichées dans le substrat, parfois jointives, disposées à environ 4,20 m de l'emplacement supposé du parement extérieur et parallèlement à celui-ci (chevaux de frise ?). L'ensemble n'était associé à aucune autre structure en creux perceptible à la fouille. Enfin, contre le parement intérieur, un niveau de galets de quartz calibrés et rapportés correspond manifestement à un stock de pierres de jet.

Le maigre mobilier, essentiellement céramique, mis au jour dans les sondages 1 et 2 se rapporte manifestement à la même période que le niveau unique d'occupation étudié à l'intérieur de l'enceinte (sondage 4), à savoir le début du premier âge du Fer (VII^e s. av. J.-C.). Une datation radiocarbone a été réalisée, à l'accélérateur (AMS), sur des charbons de bois provenant du poutrage interne du rempart (u.s. 2004a). Cette dernière, réalisée par le laboratoire Archéolabs (réf. : ARC02/R2883C), a donné une date plus ancienne : 2845 +/- 55 BP, soit -1210 à -840 en datation calibrée, avec 86,3 % de probabilité d'être dans la fourchette -130 et -895. À l'instar d'autres datations ¹⁴C obtenues récemment sur l'ouvrage à poutrage interne de la phase III du Puech de Mus (Gruat, Marty, Marchand 2003, 92), daté par ailleurs par la dendrochronologie entre -480 et -465/-450, ou sur la palissade du Puech d'Auzet à Millau (Beausoleil *et al.* 1998 ; Carozza *et al.* 1999), cette date est manifestement trop haute par rapport au faciès mobilier. Comme il est question, dans tous les cas évoqués ici, de fortifications, l'utilisation de vieux arbres, plusieurs fois centenaires, paraît vraisemblable car ce qui est daté par le ¹⁴C correspond, en fait, à la pousse du bois (Gruat *et al.* 2008, 50 et fig. 33). Le problème se pose avec d'autant plus d'acuité au Mont Seigne que les niveaux, les structures ou le mobilier datés entre le XII^e et IX^e s. av. J.-C. font totalement défaut.

La découverte de quelques rares éléments plus récents (fin II^e / I^{er} s. av. J.-C.) dans l'horizon supérieur (u.s. 2003) qui recouvre l'arrière de la rampe (u.s. 2004a), évoque une réfection (recharge) de l'enceinte initiale, compatible avec une réoccupation ponctuelle du site (u.s. 2001), dont nous reparlerons à propos de la fin de l'âge du Fer (*infra*). Mais

le fort pendage en direction du sud présenté par cette unité stratigraphique et par les blocs qui la composent suggèrent un autre scénario : elle pourrait correspondre à un niveau de colluvionnement de la partie sommitale du rempart (u.s. 2004a et b). Dans ce cas, les quelques documents plus récents mis au jour ne dateraient pas une éventuelle recharge du système de fortification mais au contraire sa ruine définitive.

3.2 Les systèmes de fortifications du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon

Le Puech de Mus, découvert dans les années 1960 par A. Soutou, est une enceinte de rebord de plateau de la bordure occidentale du Causse du Larzac, située à 75 km à vol d'oiseau de la côte languedocienne, en bordure d'un axe économique antique important, reliant au plus court la Méditerranée au Massif Central (fig. 1, n° 24 (voir page 60)). Le site culmine à 842 m d'altitude et surplombe, de près de 300 m, la haute vallée du Cernon, affluent du Tarn (fig. 11 (voir page 70)). D'un peu plus d'un hectare de superficie, l'enceinte a fait l'objet de nouvelles recherches programmées de 1995 à 2007 (avec une pause en 2001), axées sur la fouille extensive d'un secteur (S. 1) de 2808 m² (dont 1364 m² de fortifications), complétées par 41 sondages représentant environ 340 m² (fig. 12 (voir page 72)).

Le diagramme stratigraphique du secteur 1 et les divers sondages permettent de définir 14 grandes phases d'occupation du site, de la Préhistoire à nos jours. Sept concernent l'habitat protohistorique à proprement parler (phases II à VIII), du IX^e s. à la fin du IV^e s. av. J.-C., dont cinq directement les fortifications (phases II à VI ; fig. 12) et deux indirectement (phases VII et VIII) (Gruat *et al.* 2003). Deux trames d'habitat, avec des unités domestiques et des ateliers polymétalliques (fer et alliages cuivreux) sur poteaux porteurs et solins de pierre, se superposent, apparemment sans rupture, entre les phases IV à VII. Les systèmes de défense successifs du site, remarquablement conservés et parfois très originaux d'un point de vue architectural pour la région, ayant déjà fait l'objet de publications détaillées (Gruat *et al.* 2003 et 2007 ; Gruat 2010), nous n'en donnons ici qu'une synthèse (fig. 13 (voir page 73) et 14 (voir page 74)).

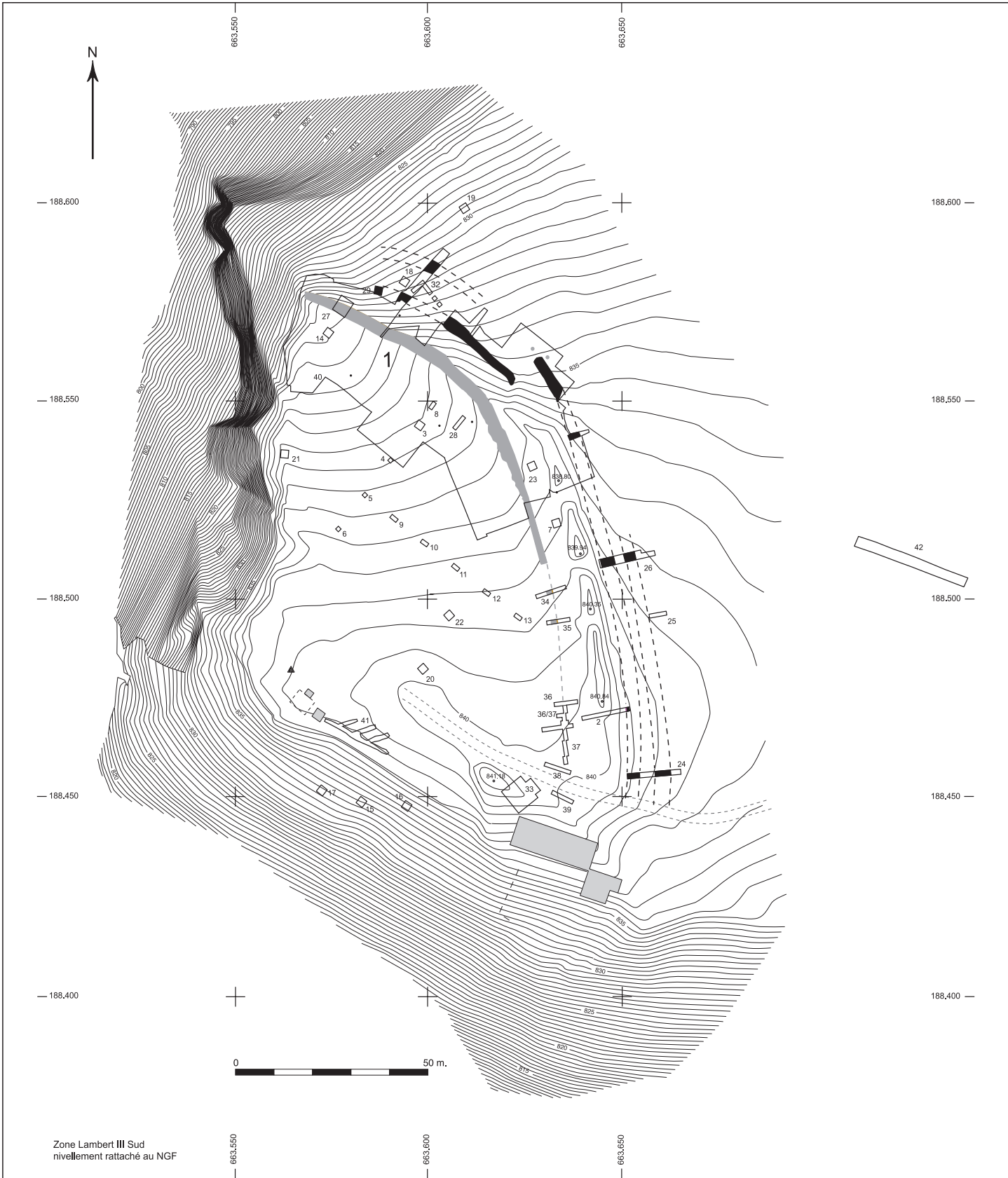
Le premier ouvrage défensif dont on a des traces appartient à la phase II. Il s'agit d'un tronçon de négatif de palissade conservé qu'à l'extrémité nord-ouest du plateau

(fig. 13, n° 1 (voir page 73)). Suivi sur environ 13 m de développement, cet aménagement, d'une orientation rigoureusement est-ouest, a été creusé dans le substrat dolomitique (fig. 15). Les trous de poteaux et leurs calages sont quasiment jointifs et présentent encore une profondeur comprise entre 0,25 m et 0,60 m. Les exemplaires les mieux conservés ont un diamètre respectable autour de 0,20 m/0,25 m. Le tracé de cette fortification initiale, dont on ignore le contour, a manifestement conditionné tous ceux

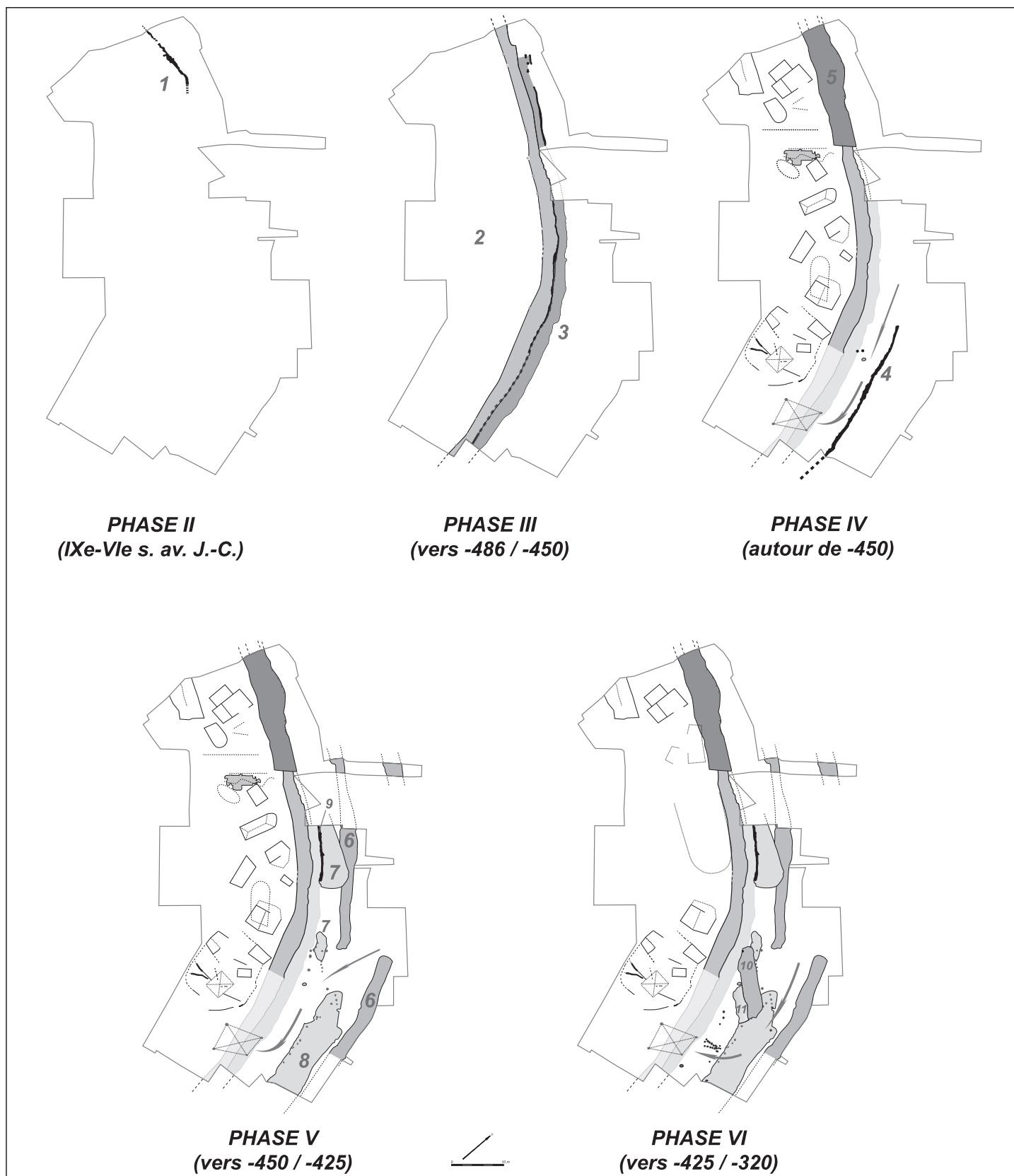


■ Figure 15 – Négatif de palissade correspondant à la première fortification du Puech de Mus (phase II, u.s. 1050) vu depuis l'est, attribuable à la fin du Bronze final et au premier âge du Fer. En arrière plan, la vallée du Cernon (cl. : Ph. Gruat).

des ouvrages suivants. Deux datations ¹⁴C permettent de situer son implantation vers l'extrême fin du Bronze final IIIb, avec une probable perduraction durant tout ou partie du premier âge du Fer.

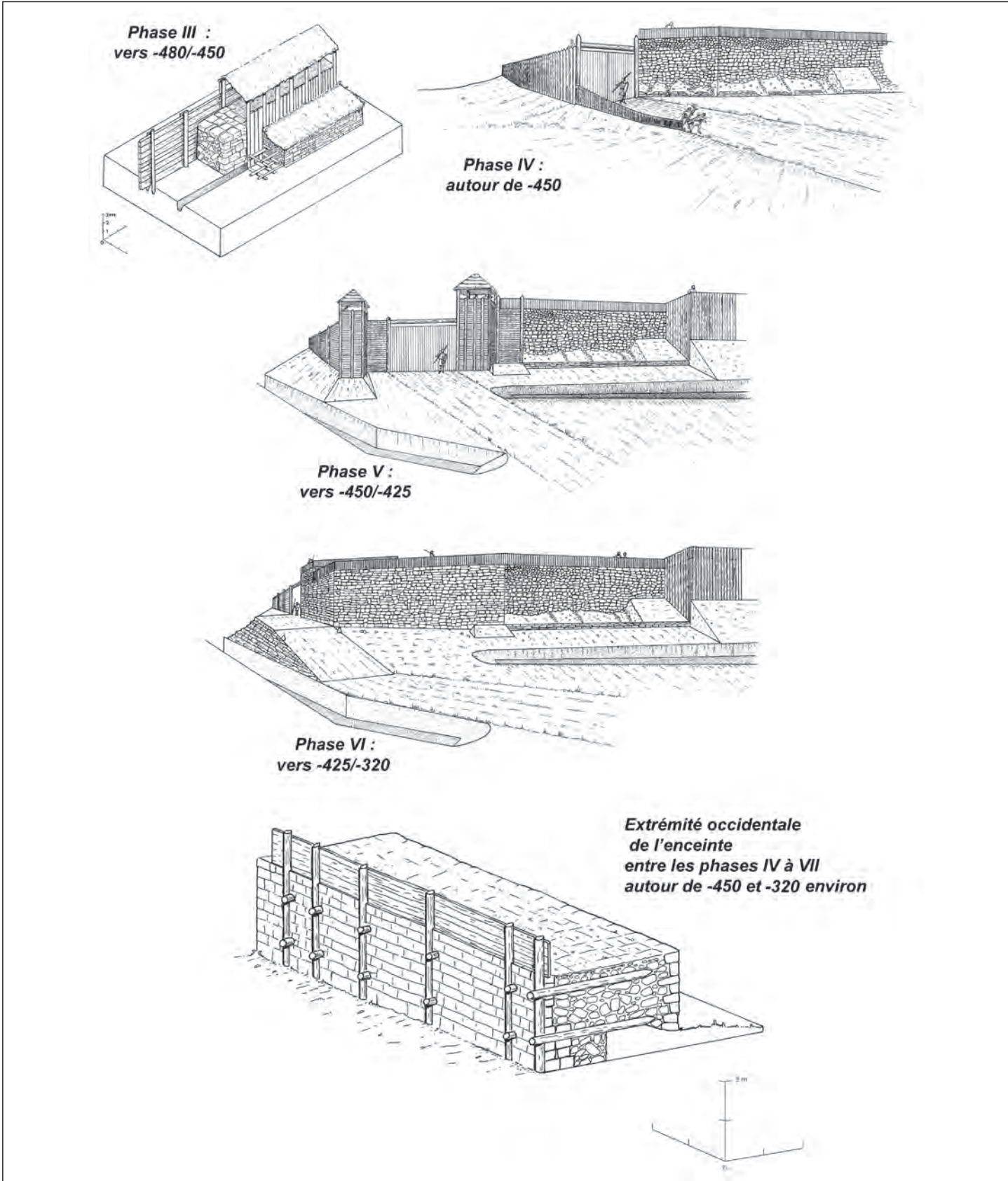


■ Figure 12 – Topographie de l’enceinte de rebord de plateau du Puech-de-Mus et les divers secteurs de fouille (de 1 à 41). En gris foncé tracé du mur intérieur, en noir les fossés. Relevé : G. Marchand.



■ Figure 13 – Evolution des fortifications et des systèmes d'accès du chantier central de l'enceinte du Puech de Mus (DAO : Ph. Gruat et G. Marchand).

1 : palissade; 2 : zone d'habitat; 3 : remparts à poutrage interne; 4 : palissade; 5 : rempart à poteaux frontaux; 6 : fossés; 7 : talus (bastions ?); 8 : talus palissadé; 9 : sablière basse; 10 : mur-barrage; 11 : bastion.



■ Figure 14 – Reconstitutions proposées des ouvrages défensifs successifs du Puech de Mus au vu des données de terrains et de la chronologie relative (interprétation : Ph. Gruat, dessins : G. Marty).

Le second ouvrage (phase III), d'un tracé projeté d'environ 190 m de développement, est mis en place du nord vers le sud au cours du second quart du V^e s. av. J.-C., d'après une série d'analyses dendrochronologiques et un abondant mobilier. Il est constitué de deux murs accolés contemporains (fig. 13, n° 2-3), associant astucieusement la pierre et des poutres de chêne (fig. 14). L'ensemble forme un ouvrage composite de 4,40 à 5,70 m de large, détruit par un violent incendie entretenu (calcination), avant même l'achèvement de son tracé méridional.

Le mur intérieur de ce second ouvrage défensif est constitué de blocs calcaires locaux plus ou moins volumineux. L'appareillage du parement extérieur, irrégulier, ne laisse apparaître aucun négatif d'éléments de bois. Par contre, l'emplacement supposé du parement intérieur se présente sous une forme plus ou moins calcinée, à la base de laquelle d'importants fragments de bois brûlés et inorganisés ont été mis au jour. Tous sont situés à l'arrière d'un alignement de trous de poteau marquant très certainement l'emplacement initial du parement intérieur dans lequel ces derniers étaient manifestement inclus. Si l'on admet ce principe, on peut estimer la largeur du premier mur entre 2,25 m et 3,00 m.

Le mur extérieur, adossé au parement extérieur du mur intérieur, mesure 2,15 m à 2,73 m de large. Il est manifestement d'une élévation moindre, estimée à environ 1,30 m et d'un profil nettement incliné vers l'extérieur. Il est composé de deux grands ensembles : une partie pierreuse avant non calcinée, dont une seule assise du parement extérieur était encore *in situ*, et une partie arrière se présentant sous la forme d'un noyau de chaux. A la base de la chaux, des éléments de bois carbonisés (du chêne exclusivement), se poursuivant parfois dans la masse non calcinée, furent mis en évidence. Il s'agit d'éléments disposés « à plat », sur un sol rubéfié sur plusieurs centimètres d'épaisseur. Par endroits, les poutres, remarquablement conservées, s'entrecroisent pour former de véritables caissons. Au pied du parement extérieur du mur intérieur, des pieux verticaux très resserrés paraissent prendre en tenaille l'extrémité des poutres transversaux. Ils sont plantés et calés dans une petite rigole sous-jacente creusée dans le roc. Ils nous sont parvenus soit sous un aspect « pétrifié », induit par un phénomène de percolation du niveau de chaux à travers la structure du bois, soit sous la forme de négatifs.

L'élaboration générale de cet ouvrage était manifestement destinée à stabiliser la masse du premier mur, fragilisée

par le pendage général et par le fait qu'elle n'avait pas été ancrée sur ou dans le roc.

L'ensemble donne un rempart à parements internes, type bien connu à cette époque dans le Languedoc oriental tout proche, même si la technique constructive, à base de poutrage, renvoie plutôt au domaine celtique. La reconstitution proposée ici de son architecture, très bien documentée par la fouille, est valable pour les 120 m de développement méridional de l'enceinte, où elle s'interrompt entre 30 m et 45 m de la bordure du plateau. L'ensemble est une variante, malgré des différences certaines, du type Altkönig-Preist (Buchenschutz, Ralston 1981, 26-27, n° 6) (fig. 16 (voir page 77)). Le mur extérieur bas, qui protège la base de la palissade et qui structurellement s'apparente au type Ehrang, peut surprendre de prime abord. C'est pourtant loin d'être un cas unique. Il s'agit d'un système comparable à celui mis en évidence sur l'enceinte initiale du Mont Seigne (*supra*) mais aussi sur le Britzgyberg dans le Haut-Rhin, daté du Hallstatt D3 (Adam 2010), ainsi qu'au Puy du Châtelard à Jabreilles-les-Bordes dans la Haute-Vienne, dont la datation est incertaine (Ralston 1992, 90-92).

A l'approche de l'extrémité nord-ouest de la falaise, dans la partie basse du site, l'ouvrage diffère sensiblement. Ainsi, sur les 25 derniers mètres les deux murs sont nettement moins larges : entre 1,20 m et 1,40 m chacun. Sur le plan architectural, plusieurs changements importants sont à relever. D'abord, l'écartement des poteaux rythmant l'emplacement du parement intérieur du premier mur est sensiblement moins important : 2,50 m contre 3,60 m à 3,30 m. Concomitamment, l'enfoncement de ces mêmes poteaux est supérieur : 0,50 m à 0,60 m contre 0,40 m à 0,45 m. Ensuite, les traces de la palissade émergeant de l'intersection des deux murs disparaissent totalement. En revanche, une nouvelle palissade se substitue au parement de façade du mur extérieur à poutrage interne. Enfin, le mur extérieur s'arrête net à 7 m environ du bord de falaise, ménageant une sorte de crémaillère (fig. 13, n°3 (voir page 73)). La falaise nord-occidentale ayant manifestement reculé de plusieurs mètres sous l'action de l'érosion, il est vraisemblable que le système de porte de la phase III, le seul qui nous manque avec celui de la phase II, était à chercher de ce côté (le plus escarpé), à l'extrémité du rempart et à la limite du promontoire, comme c'est souvent le cas sur les éperons barrés et les enceintes de rebord de plateau (Audouze, Buchenschutz 1989, 121). Au vu des données de ce secteur, il n'est pas impossible de penser que les poutrages internes, observés dans le

tracé sud du mur extérieur, étaient reliés aux palissades du mur intérieur et extérieur faisant office de parement, à l'instar de plusieurs types de remparts à poteaux verticaux (*Pfostenschlitzmauern*), comme celui de Závist en Bohême, daté de la deuxième moitié du V^e s. av. J.-C. (Kruta 2000, 624). Ils auraient ainsi joué le rôle de tirant, en traversant la masse des deux murs, afin d'assurer une meilleure stabilité à l'ouvrage de 2,80 à 3,20 m de large, ici.

Les restructurations du système de défense, à l'avant du précédent, concernent les zones où le parement interne du premier ouvrage calciné n'avait plus suffisamment d'élévation. Elles débutent autour du milieu du V^e s. av. J.-C.

Dans un premier temps, il s'agit d'une puissante palissade (fig. 13, n° 4 (voir page 73)), fouillée sur 28 m de développement et qui se poursuit vers le sud. Conservé encore par endroit sur 0,65 m de profondeur, cet ouvrage est constitué de trous de poteaux jointifs dont le diamètre interne moyen tourne autour de 0,20 m. Le tout ménage probablement déjà une entrée latérale (fig. 14 (voir page 74)), d'un peu plus de 4 m de large (phase IV).

Rapidement un nouveau dispositif, beaucoup plus complexe et bordés d'un système de double fossé (fig. 14), est mis en place (phase V). Les fossés sont généralement à profil en « U ». Le premier a entre 1,60 m et 3,20 m de large à l'ouverture, pour une profondeur comprise entre 0,70 m et 1,40 m. Le second a une largeur comprise entre 1,80 m et 3,60 m, pour 0,90 m à 1,30 m de profondeur. Selon les secteurs, les fossés, parallèles, sont distants l'un de l'autre de 2,60 m à 8 m. L'accès de l'enceinte, intégralement appréhendé semble-t-il, comprend une porte à recouvrement de plus de 3 m de large et un passage en chicane à travers le premier fossé sur une largeur d'environ 7 m. Trois glacis de terre, dont les matériaux proviennent du creusement des fossés, surmontés de superstructures sur poteaux porteurs, sont aménagés :

- un talus méridional disposé parallèlement au rempart arasé de la phase III auquel il se substitue (fig. 13, n° 8). Dégagé sur plus de 22 m, il se poursuit, semble-t-il, jusqu'à la bordure sud du plateau. Il a au mieux 6,80 m de large sur 1 m de hauteur conservée. Sa partie arrière est complétée par un système palissadé ;

- un petit bastion central (fig. 13, n° 7), d'environ 5,60 m de long sur 2,40 m de large et 0,65 m d'élévation. Implanté à l'avant des vestiges de l'enceinte de la phase III, il est surmonté, comme l'extrémité nord du talus méridional, de

plusieurs trous de poteaux correspondant probablement à des tours en bois ;

- un grand bastion nord, d'au moins 12 m de développement sur 2,60 m à 5 m de large pour 0,40 m de hauteur, dont la partie arrière comporte une sablière basse (fig. 13, n° 9).

Lors de cette phase, probablement dès la phase IV au moins et jusqu'à la phase VI, une imposante structure de plan trapézoïdal sur poteaux (porche ou tour-porche ?) permet d'accéder à la zone d'habitat en franchissant les décombres de l'enceinte de la phase III, depuis la porte en chicane et son chemin de circulation.

Durant la phase suivante (phase VI), le système de porte précédent est condamné par un puissant mur-barrage de près de 14 m de développement et de plus de 3 m d'épaisseur, peut-être surmonté d'une palissade (fig. 13, n° 10). Son parement intérieur est flanqué d'un bastion d'environ 7 m de long sur 2 m de large (fig. 13, n° 11). L'ensemble borde, côté septentrional, l'accès de l'enceinte qui s'effectue désormais à même le talus, aménagé en pente douce, borné et complété au sud par un dispositif sur poteaux porteurs (fig. 14). Le talus méridional est alors renforcé par un parement extérieur en gros appareil irrégulier, situé à l'aplomb du premier fossé.

A l'extrémité nord-ouest du plateau, probablement dès la phase IV, en tout cas entre les phases IV à VII, un ouvrage à poteaux frontaux se superpose aux murs de l'enceinte de la phase III (fig. 13, n° 5). Ce dernier vient se superposer au mur intérieur de l'enceinte de la phase III dont le mur extérieur est totalement démonté, ses matériaux étant réutilisés pour l'occasion. Ce nouveau rempart de pierre, de 3,60 m de large, présente un parement extérieur rythmé, de manière irrégulière, de négatifs de poteaux encastrés et non fondés (fig. 14). Une telle architecture, fragile, explique une conservation assez médiocre de son élévation. Le parement intérieur repose sur un talus de terre, à la surface duquel gisaient des poutres horizontaux et parallèles également en chêne, probablement initialement reliés au poutre de la façade autour de 0,70 m de hauteur. L'ensemble, d'environ 4,70 m de large, est une variante du rempart de type Kelheim et Preist dont il est, semble-t-il, le représentant le plus au sud et le plus à l'ouest (Fichtl 2000, 43). En domaine celtique comme au Puech de Mus, ce type succède souvent au type Altkönig-Preist (Fichtl 2000, 46) (fig. 16). Il concerne les 35 m de l'extrémité nord-occidentale des fortifications, là-aussi soumise à des contraintes particulières, liées à la topographie (point bas

du site) et expliquant de telles adaptations architecturales (Gruat *et al.* 2007 ; Gruat 2010).

Enfin, avant l'abandon définitif de l'enceinte, vers -320 (phase VIII), la porte de l'état VII est obturée à son tour par un petit muret disposé à l'arrière du talus palissadé méridional (phase VI).

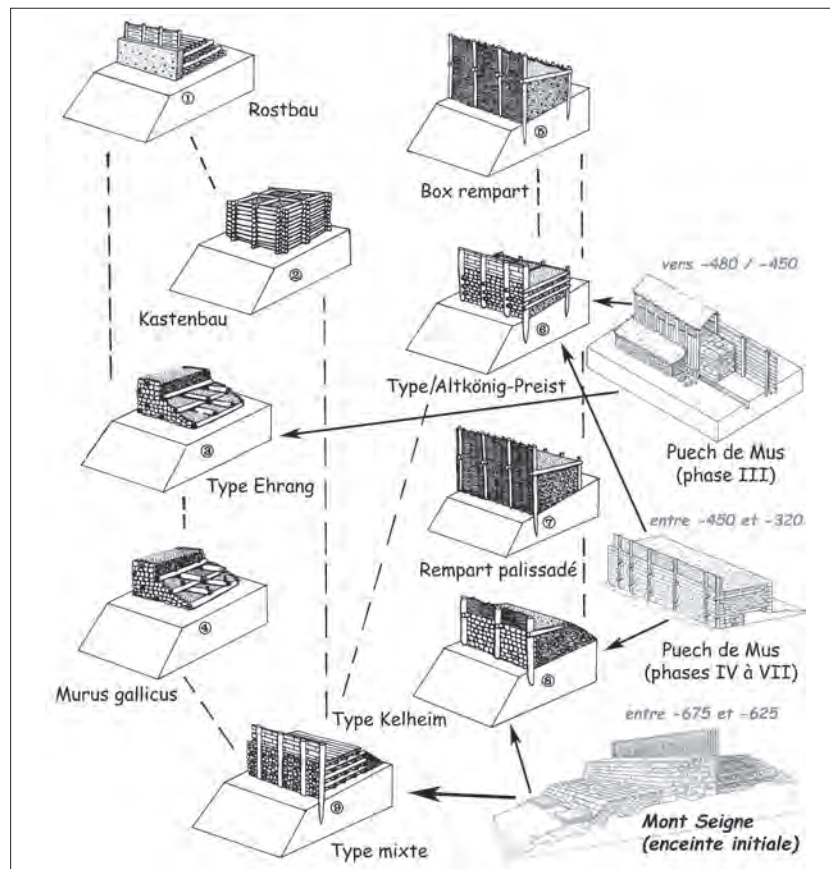
3.3 Le rempart calciné de l'éperon barré de La Granède à Millau

Situé sur la bordure septentrionale du Causse du Larzac, le promontoire de La Granède domine, au sud-est de l'agglomération millavoise, le confluent du Tarn et de la Dourbie (fig. 1, n° 19 (voir page 60) et fig. 17). Le site se présente sous la forme d'une avancée rocheuse d'environ 3,3 ha de superficie aux hautes falaises abruptes, reliée au causse par un isthme étroit d'une vingtaine de mètres de large (fig. 18). Ce seul accès direct au plateau est protégé

par de puissantes fortifications successives, déterminant ainsi un éperon barré classique qui culmine à 797 m d'altitude (fig. 18, A ; fig. 19 (voir page 81)).

Implanté sur un lieu de passage obligé très important pour la région, le site occupe donc une position stratégique clé. Dès le VI^e-V^e s. av. J.-C., et ce durant tout l'âge du Fer, La Granède est un verrou d'un axe nord-sud reliant le littoral languedocien (région d'Agde) au Massif Central (plaine de la Limagne), via la haute vallée de l'Aveyron. Durant l'Antiquité, la voie romaine menant de *Condatomagos* (Millau) à *Cessero* (Saint-Thibéry), qui servit notamment à acheminer les productions de sigillée de La Graufesenque vers la Méditerranée, serpentait sur les flancs ouest de l'éperon de La Granède (fig. 18, D), où l'on peut voir, en plusieurs endroits, des ornières de charrettes creusées dans la roche.

Le site est occupé du Néolithique au Moyen Âge, en une douzaine de phases d'après les diverses fouilles, notamment les six sondages stratigraphiques d'évaluation réalisés en 1991 (Gruat 1991 et 1992) dont l'étude du matériel protohistorique vient d'être menée (Cure 2007). Cet éperon a donc fait l'objet de nombreuses recherches, plus ou moins documentées, à partir du milieu du XX^e s. : L. Balsan en 1951, L. Balsan et A. Soutou de 1957 à 1959, L. Balsan et L. Soonckindt en 1965, Ph. Gruat en 1991 (Cure 2007, avec bibliographie antérieure). Depuis 2005, notre collègue Chr. Saint-Pierre mène des fouilles programmées sur l'église paléochrétienne et son espace funéraire (fig. 18, B).



■ Figure 16 – La place des remparts du Mont Seigne et du Puech de Mus au sein des principaux ouvrages à poutrage interne du domaine celtique (d'après Buchsenschutz, Ralston 1981, 26-27 et Audouze, Buchsenschutz, 1989, 112) (DAO : Ph. Gruat).

A. Soutou s'est plus particulièrement intéressé au système de fortification alors que L. Balsan a plutôt concentré ses recherches sur l'église et ses tombes. Lors des campagnes de 1958 et 1959, A. Soutou réalise une coupe stratigraphique du premier ouvrage défensif qui se présente sous la forme d'un talus, d'orientation nord-est / sud-ouest (fig. 19, n° 4), d'une quarantaine de mètre de développement. Ce dernier semble s'arrêter un peu avant la bordure sud-ouest du plateau, au niveau du chemin actuel, ménageant ainsi un probable système de porte. La topographie générale du secteur (fig. 19), n'interdit toutefois pas la possibilité d'un retour de ce premier ouvrage vers le nord-ouest, longeant ainsi l'accès au site. Ceci pourrait expliquer la pérennité des tracés des ouvrages ultérieurs, qui ne barrent pas au plus court isthme étroit du plateau mais

qui sont tous disposés, à l'entrée du plateau, selon des développements obliques « en baïonnette » (fig. 19, n° 2 et 3). La coupe a été effectuée à l'extrémité nord-est du tracé (fig. 19, n° 1) et à l'aplomb du rempart en pierre sèche de la fin de l'âge du Fer sur lequel nous reviendrons plus loin. Il s'agit de la première dont on dispose pour les remparts protohistoriques de l'Aveyron (fig. 20), depuis le profil dressé en 1922 par A. Viré sur les fortifications nord de l'oppidum de Montmerlhe (*supra* 2 et fig. 4 (*voir page 64*)).



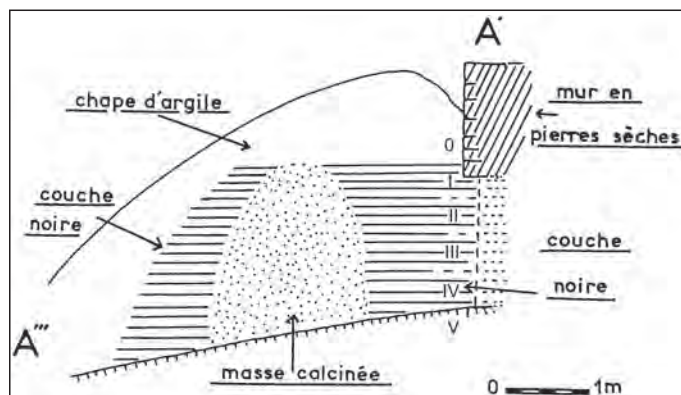
■ Figure 17 – Vue aérienne de l'éperon barré de La Granède à Millau (cl. : Ph. Gruat).

L'ouvrage se présente sous la forme d'un talus d'une largeur estimée à environ 7,50 m à la base, pour une hauteur de 2,80 m (fig. 20). A peu près au centre, un noyau de chaux de 2,00 m de largeur à la base sur 2,10 m de puissance, a été mis en évidence, « entouré de grosses pierres rougies par le feu et recouvertes de cendres charbonneuses » (Soutou 1959, 2). L'auteur de la fouille rattache, à juste titre, cet ouvrage à la famille des remparts calcinés à poutrage interne du domaine celtique (Soutou 1985, 112-114). Les observations stratigraphiques, bien qu'à nuancer de l'aveu même de son auteur, en raison de l'exiguïté du sondage et faute de relevé précis, permettent une approche chronologique basée sur le matériel céramique recueilli dans les divers niveaux. Ce premier rempart est installé sur la couche V, forcément plus ancienne, contenant des anses en languettes horizontales, en mamelons ou en ruban ainsi que des cordons lisses et un vase à fond plat renvoyant à des horizons du Chalcolithique et probablement du Bronze ancien/moyen. Tous les autres niveaux sus-jacents, selon A. Soutou, seraient contemporains ou postérieurs à la construction de l'ouvrage calciné (Soutou 1959, 14). Seule la couche 0, associée à des amphores italiennes renvoie au rempart en pierre sèche de la fin de l'âge du Fer. Dans ces conditions, le rempart

calciné a toutes les chances de dater du Bronze final IIIb ou de la transition Bronze/Fer. La couche IV a livré, en effet, des tessons à décors de méandres incisés au double traits de faciès Mailhac I (Soutou 1959, fig. 12) (fig. 21 (*voir page 84*)), dont d'autres exemplaires ont été recueillis sur le site (Costantini *et al.* 1986, 17-22), notamment lors d'un sondage effectué dans les pentes nord du site (Soutou 1958). Quant à la couche III, la céramique à base de décors de cannelures, de méplats, de cordons imprimés et de pieds annulaires (Soutou 1959, fig. 13) renvoie probablement autour de la transition Bronze/Fer (fig. 21 (*voir page 84*)). Enfin, les couches II et I sont situées déjà nettement au-dessus de la base du rempart calciné. Elles se rapportent probablement à des horizons plus tardifs, vraisemblablement du premier ou du début du second âge du Fer (VII^e-V^e s. av. J.-C. ?), à en croire les faciès céramiques rencontrés (Soutou 1959, fig. 13). A noter la présence d'un tesson tourné de céramique grise monochrome d'Occident découvert dans la couche 1 (Soutou 1959, 13) qui nous donne un *terminus* probablement dans le V^e s. av. J.-C.

3.4 La palissade du Puech d'Auzet à Millau.

Ce promontoire, qui culmine à 623 m d'altitude, est situé sur la bordure méridionale du Causse Rouge (fig. 1, n° 26 (*voir page 60*)). Il surplombe de près de 300 m la rive droite du Tarn. Le site, d'environ 1,2 ha de superficie, a fait l'objet d'une fouille préventive, inédite, réalisée durant le printemps 1998, dans le cadre de l'aménagement de l'A75 et plus particulièrement du viaduc de Millau (Carozza 1999 et Carozza, Hasler, Taras 1999). L'opération fait suite à une première évaluation menée au printemps 1997



■ Figure 20 – Coupe stratigraphique du sondage réalisé par A. Soutou en 1958-1959 sur le rempart calciné de La Granède (d'après Soutou 1985, 113, complétée pour la numérotation stratigraphique de 0 à V d'après Soutou 1959).

par L. Llech, complétée par un décapage extensif afin d'estimer la surface du site et son degré de conservation durant l'automne de la même année (Beausoleil *et al.* 1998).

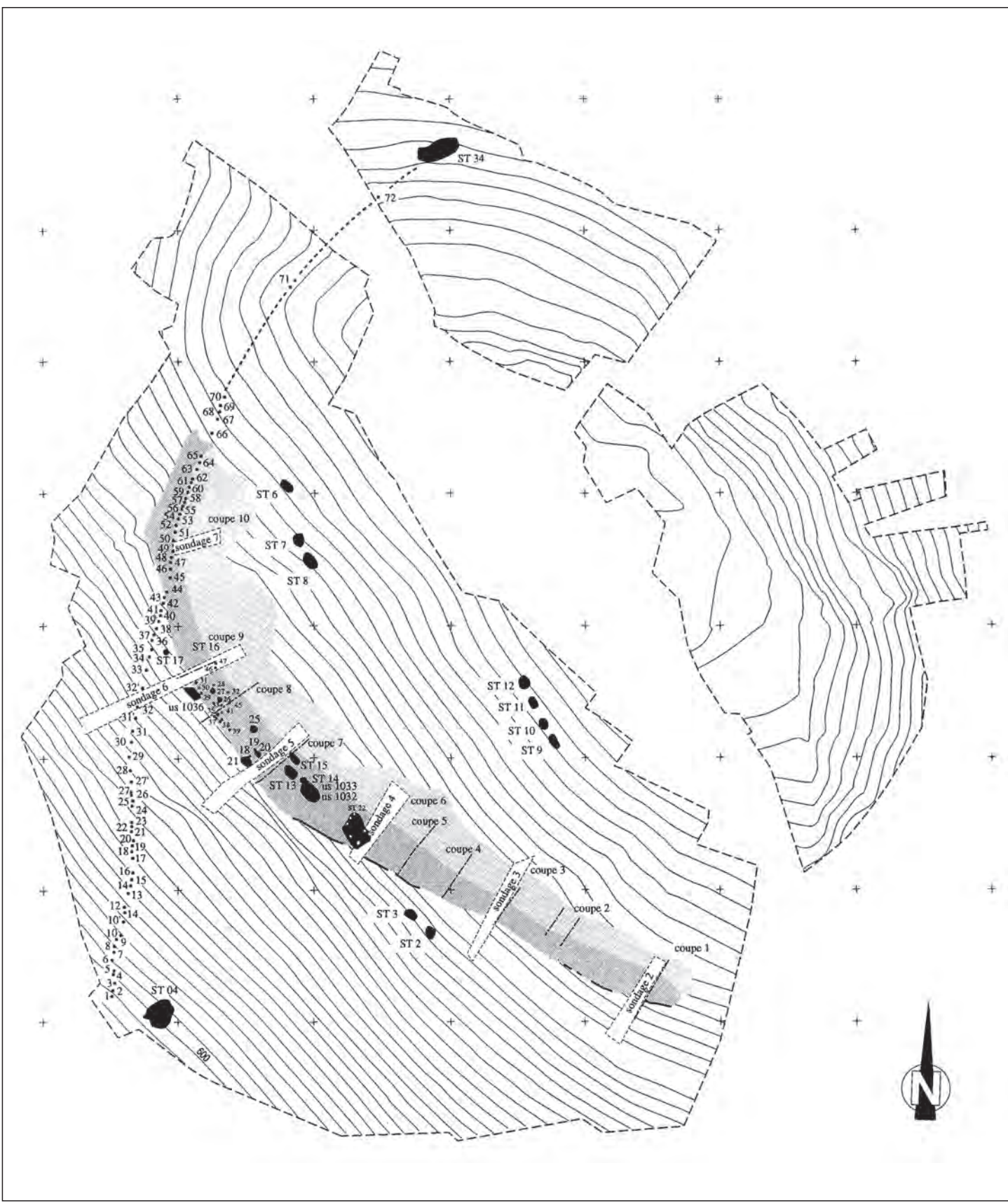
Le site, particulièrement érodé en raison de sa topographie dominante, a livré une série de structures en creux (fig. 22 (voir page 80), en noir), aménagées dans le rocher. Il s'agit de structures de combustion dont des fosses de pierres chauffées parfois alignées selon des espacements réguliers, des calages de poteaux, des fosses et des cuvettes. Sur un replat aménagé dans la pente occidentale, une unité domestique sur poteaux porteurs à deux nefs, partiellement conservée, a été fouillée (fig. 22, ST 22). Le faciès céramique associé à ces aménagements, est particulièrement homogène. Il est caractérisé par l'absence totale d'importations méditerranéennes et de décors de tradition Bronze final, se rapportant incontestablement au premier âge du Fer (VII^e/VI^e s. av. J.-C.) et plus vraisemblablement entre 650 et 550 environ av. J.-C. (Gruat 1999).

Une série de plus de 70 trous de poteaux, non jointifs et creusés dans des colluvions ou dans le substratum, a été mise au jour. Ces derniers appartiennent à un puissant système palissadé, suivi avec certitude sur 132 m de développement (Carozza 1999 et Carozza, Hasler, Taras 1999, 32-43). Le dispositif, manifestement incendié, barre le site sur sa façade occidentale (fig. 22). Une datation ¹⁴C daterait ce dispositif du Bronze final (Beausoleil *et al.* 1998, 84) alors qu'aucun matériel caractéristique de cette période n'a été découvert en association (Carozza 1999, 69). Comme pour les datations ¹⁴C des ouvrages à poutrage interne de la phase III du Puech de Mus et de l'enceinte initiale du Mont Seigne (*supra*), il est fort vraisemblable que cela soit lié à l'emploi de vieux arbres (chêne), particulièrement adaptés à l'architecture des systèmes défensifs protohistoriques (Gruat *et al.* 2008, 50 et fig. 33). En raison de la forte érosion qui a affecté le site, on ne peut cependant pas exclure la non conservation de niveaux d'autres périodes. C'est ce que préconise, notamment un fibule en bronze à timbale sur le pied, attribuable à la fin



■ Figure 18 – Plan général du site fortifié de La Granède (relevé : Ph. Gruat).

A : fortifications sud ; B : église paléochrétienne et son espace funéraire ; C : grotte ; D : voie romaine ; * : sondages L. Balsan et A. Soutou ; * : sondages de 1991 (de 1 à 6).



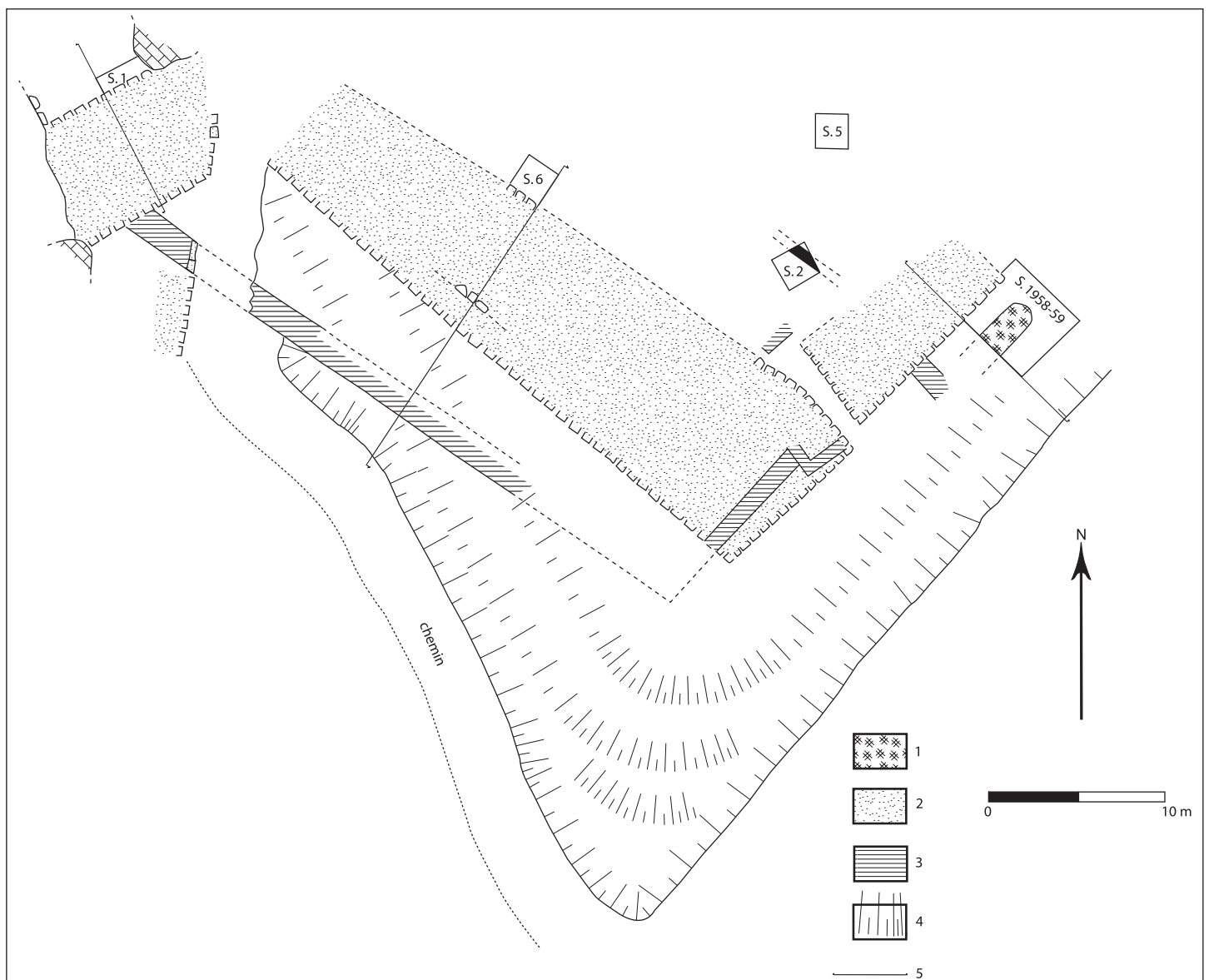
■ Figure 22 – Localisation des vestiges archéologiques et topographie du site de hauteur du Puech d'Auzet à Millau (d'après Carozza 1999, 70). Le carroyage mesure 20 m de côté.

fichier EDITEUR destiné à un usage privé

du VI^e et plus vraisemblablement au V^e s. av. J.-C., mise au jour lors de l'opération d'évaluation (Beausoleil *et al.* 1998, 85). Enfin, un mur de soutènement, muni d'un parement extérieur unique et associé sur sa partie arrière à une légère levée de terre, ceinturant la partie méridionale du sommet (fig. 22, en gris), a été repéré lors des phases de diagnostic. Au vu de la fouille extensive, ces vestiges se sont avérés ne pas correspondre à un système défensif du premier âge du Fer, mais plutôt à un aménagement (agraire ?), de datation plus tardive (entre le second âge du Fer et la fin de l'Antiquité).

3.5 D'autres cas moins documentés

Excepté les exemples que nous venons d'aborder, on ignore presque tout des systèmes de fortifications des autres sites (fig. 5 (voir page 66)). Les remparts, qui se présentent le plus souvent sous la forme de levées de terre et/ou de pierre, peuvent pourtant prendre parfois un caractère ostentatoire évident, destiné à marquer les paysages et les esprits. C'est plus particulièrement le cas du Roc d'Ugnes à Lavernhe. Cet éperon barré est fermé par un impressionnant talus de 20 à 30 m de large à la base sur au



■ Figure 19 – Relevé des fortifications sud de l'éperon barré de La Granède (d'après Soonckindt 1968, complété par Gruat 1991).
 1 : rempart calciné du Bronze final IIIb ou du début du premier âge du Fer ; 2 : rempart en pierre sèche de la fin de l'âge du Fer ; 3 : rempart maçonné paléochrétien ; 4 : talus artificiel ; 5 : axe des coupes et profils.



■ Figure 23 – Vue aérienne prise le 16 juin 1995 de l'épéron barré du Roc d'Ugnes à Lavernhe, depuis le nord-est. Les flèches signalent le rempart monumental (cl. : Ph. Gruat).

moins 73 m de développement⁷ pour encore plus de 8 m d'élévation (fig. 23 et 24). L'ensemble est probablement muni d'une porte monumentale précédée d'autres levées secondaires. L'aménagement d'un chemin qui a recoupé ses dépôts de pente ouest dans les années 1990, permet de dater ce remarquable site, grâce à un abondant mobilier céramique⁸, autour de la fin du VI^e et du V^e s. av. J.-C. Il s'agit assurément d'un habitat majeur de la haute vallée de l'Aveyron, carrefour commercial immémorial dont l'organisation territoriale commence à être appréhendée (Blanquet, Gruat 1995 ; Gruat 2000b, 33 et fig. 6).

En outre, pour être exhaustif, on évoquera le Puech del Comte à Montjaux, où deux enceintes accolées successives ont été prospectées et sondées en 1983 et 1984 (Bernat 1984). Le rempart arasé de la seconde enceinte, apparemment en pierre sèche, mesure encore 4 m de large à la base (Gruat 2000b, fig. 4). L'ouvrage, dont le rôle défensif ne fait guère de doute, est datable du début de l'âge du Fer (VIII^e-VI^e s. av. J.-C.).

Enfin, la présence de fossé(s) comblé(s) à l'avant du ou des remparts est quasiment indétectable sans fouille d'envergure, à l'image de l'expérience du Puech de Mus (*supra* 3.2). Des indices topographiques probants de tels ouvrages ne sont attestés, pour l'instant, que pour l'épéron barré de La Fageole à Recoules-Prévinquières et pour l'enceinte de contour de Château Vieux à Montjaux.

4. La fin du second âge du Fer : III^e-I^{er} s. av. J.-C.

Nous ne savons quasiment rien des sites fortifiés ou non du IV^e et surtout du III^e s. av. J.-C. de l'Aveyron et des Causses, à l'image d'une partie du sud-ouest de la Gaule (Garcia, Gruat, Verdin 2007). Contrairement au Midi, la plupart des sites du premier âge du Fer sont abandonnés au début du second âge du Fer, généralement avant la fin du V^e s. av. J.-C. (fig. 5 (*voir page 66*)). Le Puech de Mus est, pour l'instant, un *unicum* dont l'occupation se poursuit durant le IV^e s., mais sous une forme déjà plus contractée. La disparition, autour de la charnière V^e / IV^e s. av. J.-C., des sépultures tumulaires caussenardes (Gruat 2000b), n'est probablement pas une simple coïncidence. Il faut sans doute, partiellement au moins, corrélérer ce phénomène avec l'abandon de la plupart des *oppida* de la fin du premier âge du Fer. Tout dans cette région incite donc à voir dans les IV^e et III^e s. av. J.-C., surtout entre -350 et -250, une phase de dépeuplement ou tout du moins de déprise importante, difficile à interpréter : épidémies, bouleversements socio-économiques, « exode rural » ou conflits inter-ethniques ?

Le peuplement de la région ne redevient dense qu'à partir du II^e s. av. J.-C., au moment où la plupart des peuples du sud de la Gaule sont bien identifiés. Le Rouergue, le nord de l'Hérault et le Tarn constituent alors le territoire des Rutènes, peuple de Gaule indépendante et allié des puissants voisins Arvernes. On commence à appréhender son organisation (fig. 25 (*voir page 85*)), notamment au travers de ses habitats centraux – marqués par l'émergence de



■ Figure 24 – Vue des fortifications sud du Roc d'Ugnes depuis l'extérieur de la fortification (cl. : Ph. Gruat).

vastes *oppida* celtiques de plusieurs dizaines d'hectares – et de ses pratiques religieuses (Gruat, Izac-Imbert 2002, 2007 et 2011).

Le nombre relativement important de sites de cette période ne doit pas faire oublier que très peu ont fait l'objet de véritables fouilles (oppidum de Montmerlhe, Millau et Rodez). Par conséquent nous ne disposons que d'une documentation très lacunaire sur l'architecture de ces fortifications.

4.1 L'oppidum de Montmerlhe à Laissac

Le site est situé à une vingtaine de kilomètres à l'est de Rodez, au cœur de la forêt des Palanges et sur la bordure méridionale du Massif du Lévézou (fig. 25, n° 10). L'ensemble se présente sous la forme d'un vaste plateau culminant à 920 m d'altitude, circonscrit par de puissantes levées de terre, parfois multiples, bordées de fossés (fig. 26 (voir page 85) et 27 (voir page 86)). L'oppidum se développe sur une bande assez étroite d'environ 200 m étirée sur près de 1 500 m de long, délimitée par les ruisseaux de Lugagnac et du Mayroux, affluents de l'Aveyron.

Bien que Montmerlhe soit la première enceinte protohistorique de l'Aveyron à avoir fait l'objet d'un relevé topographique dès 1858 (*supra* 2, fig. 2), il faut attendre 1922 et les recherches d'A. Viré pour disposer d'un profil précis des fortifications nord. Ce dernier confirme la monumentalité et la complexité des levées fossoyées du secteur (fig. 4 (voir page 64)). Ce document extrêmement précieux nous permet de connaître l'état de conservation des levées protohistoriques au début du XX^e s. avant la mécanisation accrue des pratiques agricoles sur le plateau, travaux qui ont notamment fait disparaître le « *parapet* » supérieur qui n'est plus visible de nos jours. A. Viré (1923, 38) précise que « [...] la structure du rempart se trouve sur tout son pourtour, dans un état de conservation parfaite » et qu'il s'agit d'un « *ouvrage en terre, consistant en un talus raide, surmonté d'un petit parapet en terre, s'élevant de 1 mètre à 1 m 50 au-dessus du sol naturel. Ce talus de 7 à 10 mètres de hauteur, d'une pente de 35 à 40°, aboutit à sa partie inférieure à un premier fossé de 8 à 10 mètres de largeur sur une profondeur actuelle de 2 mètres à 2 m 50, le fossé est suivi d'un espace horizontal d'environ 10 mètres de large, continué par un second talus supérieur et aboutissant à un second fossé. Par places, mais non sur tout le pourtour, existent un troisième talus et un troisième fossé* ».

Il faut attendre les recherches menées entre 1985 et 1988 par notre regretté collègue et ami R. Boudet, pour que la documentation de ce site soit totalement renouvelée (Boudet 1986, 1989 et 1995). L'estimation de la surface enclose est alors portée à près de 150 ha environ suite à la mise en évidence, par prospections systématiques, d'une seconde enceinte (fig. 26 (voir page 85) et 28), adossée à la façade occidentale de la première (fig. 2). En outre, un système complexe de multiples remparts est confirmé, notamment dans la partie nord, par des missions de clichés aériens (fig. 27). Un calcul précis⁹ permet aujourd'hui de ramener la superficie enclose de l'oppidum à 130 ha. L'ensemble du plateau n'étant pas densément occupé, des zones préférentielles de découvertes peuvent être déterminées alors que cinq portes paraissent constituer des accès principaux à l'oppidum (fig. 26 (voir page 85)).

La fouille d'un secteur de 250 m² à l'extrémité nord de l'oppidum (fig. 28, n° 1), a permis de mettre au jour, à l'arrière des fortifications, l'angle d'une structure excavée de forme rectangulaire d'environ trois mètres de côté (Boudet 1989, fig. 10). Il s'agit des vestiges d'un petit bâtiment fondé grâce à un système de sablière basse implanté dans le substrat par creusement d'une rigole de profil en U. Sa fonction exacte demeure inconnue.

Une coupe stratigraphique a pu être établie dans un secteur du rempart protohistorique oriental, déjà recoupé en 1925 lors de la création de la route actuelle menant de Laissac à Montmerlhe (fig. 28, n° 5). Elle a permis de retracer les grandes étapes de l'édification d'un ouvrage massif d'environ 12 m de large pour encore près de 3,50 m de fruit (Boudet 1989, 25 et fig. 11 à 13). Le rempart a été érigé sur un substrat, partiellement mis à nu et aménagé en trois degrés successifs à sa base (fig. 29 (voir page 88)). Ces derniers ont respectivement 0,60 m, 0,64 m et 0,47 m de dénivelé d'est en ouest, soit de l'extérieur vers l'intérieur de l'enceinte. Deux (u.s. 7 et 9) sont des lambeaux de la couche naturelle qui recouvre le socle métamorphique. Seul le gradin médian (u.s. 8) est un apport anthropique. Cette base a été ensuite rehaussée par deux importants remblais de sédiment brun-jaune : les u.s. 6 et 5, incluant quelques rares tessons d'amphores vinaires italiques de type Dr. 1. La surface de l'u.s. 5 a livré un épandage très limité de charbons de bois. Enfin, un amas de plaquettes de micaschiste (u.s. 3), provenant manifestement du creusement du fossé contigu, couronne l'ensemble. Ce dernier, du côté intérieur de l'enceinte, permet un accès selon une plateforme légèrement inclinée, aujourd'hui enseveli sous un niveau de colluvion correspondant à

l'horizon végétal agricole (u.s. 1). La partie arrière de cette plateforme pierreuse, nappée par un sédiment très comparable aux strates précédentes, a livré un trou de poteau et son calage de pierres (u.s. 4) d'une probable palissade. L'absence de sol végétal ou d'occupation entre les divers niveaux du rempart plaide pour une édification d'un seul jet.

Ce rempart massif est précédé d'un fossé au profil en V, creusé dans le rocher, d'environ 4,00 m de large à l'ouverture pour à peine 1,60 m de profondeur. Distant d'environ 2,00 m du premier gradin matérialisant le début de la levée de terre, ce fossé présente des parois très irrégulières liées au caractère feuilleté de la roche encaissante. Une petite rigole, située à la base de l'ouvrage, assure l'évacuation de

l'eau du sud vers le nord. Son comblement est logiquement le résultat de l'effondrement du rempart massif adjacent, selon une stratigraphie inversée classique, manifestement recreusée dans un second temps (u.s. 10). On retrouve ainsi à sa base un niveau de plaquettes (u.s. 13), proche de celui du sommet du rempart (u.s. 3), recouvert de couches de terre (u.s. 12 et 11) issues probablement des remblais intermédiaires (u.s. 6 et 5).

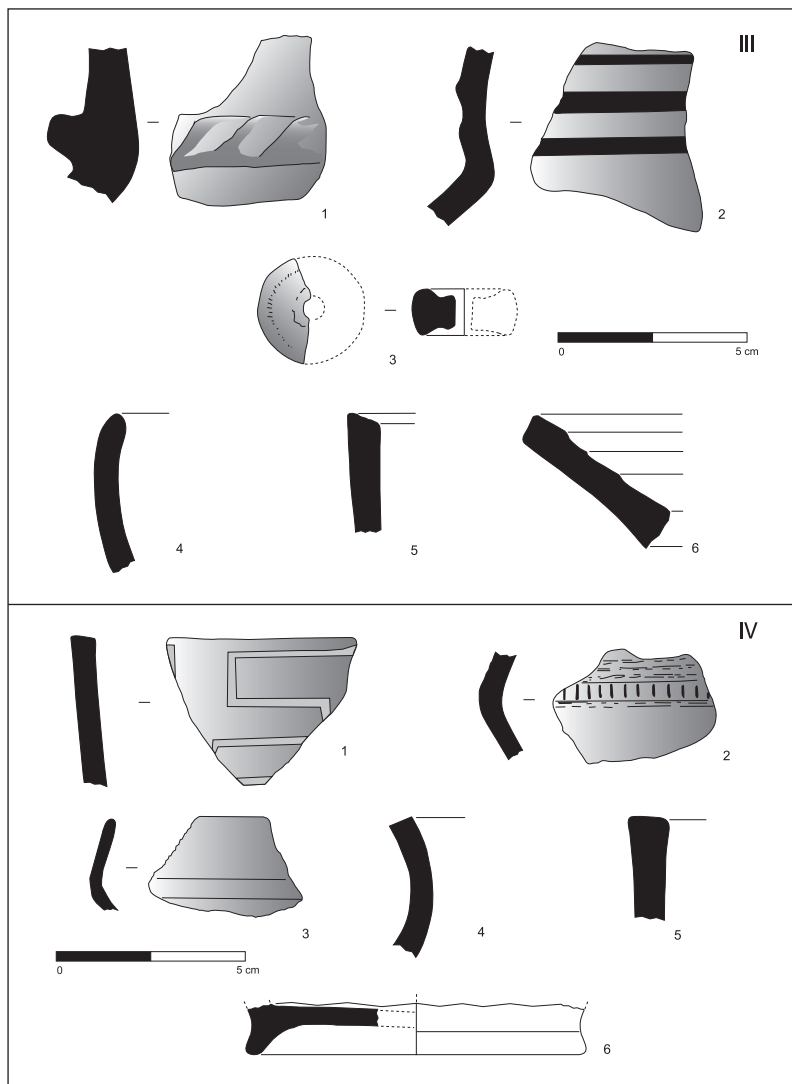
Une seconde coupe du fossé (fig. 30), réalisée une dizaine de mètres au sud de la précédente, a livré une stratigraphie un peu différente. Le comblement est certes assuré par un niveau de plaquettes (u.s. 13) de schistes, provenant du rempart, mais ce dernier est très aéré car quasiment dépourvu de sédiment en raison d'un fort lessivage.

Quelques fragments d'amphores Dr. 1 font partie du remplissage dont une estampille anépigraphie (Boudet 1989, fig. 14, n° 1). Le fossé, au profil plus irrégulier, mesure dans ce secteur 3,20 m à l'ouverture pour une profondeur qui n'excède pas 1,25 m.

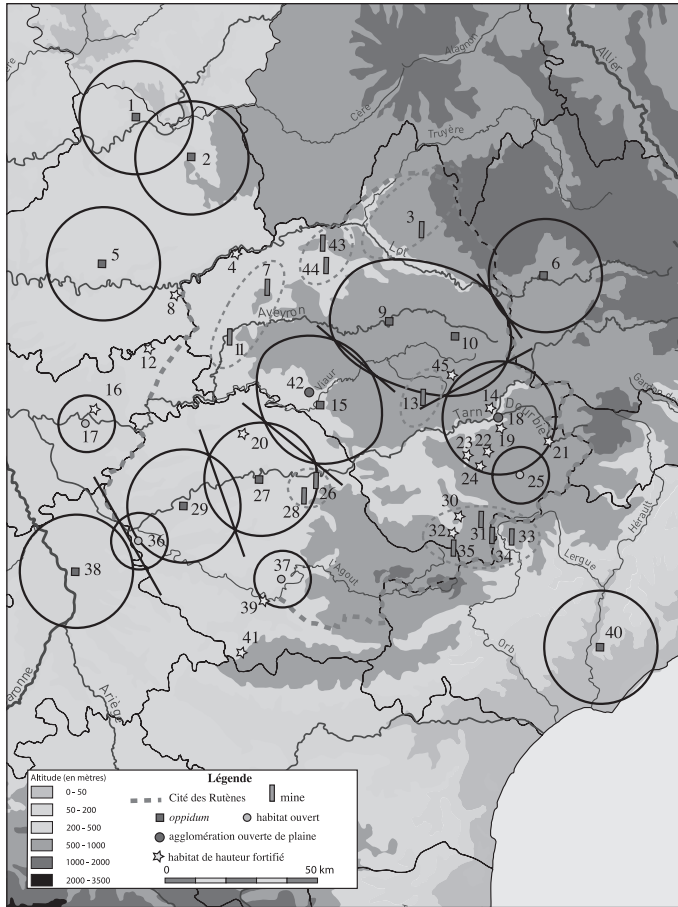
Le statut du site, la nature de son occupation et sa période d'occupation méritent quelques commentaires (Gruat, Izac-Imbert, 2011). La faiblesse des vestiges mobiliers, à l'exception des nombreux fragments d'amphores Dr. 1A et 1C, recueillis dans les différentes zones de fouille ouvertes par R. Boudet peut s'expliquer – pour partie – par des phénomènes d'érosion et de colluvionnement. Les quantités en jeu semblent toutefois plutôt aller dans le sens d'une durée d'occupation réduite dans le temps durant la fin du II^e s. av. J.-C.

Quant aux systèmes de fortifications multiples (levées de terre et fossés), on demeure pour le moins étonné par le volume de matériaux et de travail collectif nécessaires à l'édification d'un tel complexe. Une fonction ostentatoire paraît assez évidente compte tenu notamment de la monumentalisation très poussée des systèmes d'accès (notamment la porte occidentale) et de la superficie enclose difficilement défendable d'un point de vue strictement poliorcétique.

L'impression qui se dégage demeure celle d'une tentative avortée de fixation d'un grand site d'agglomération, phénomène que l'on connaît par ailleurs, pour la fin de l'âge du Fer, à l'échelle de l'ensemble du domaine celtique (Buschsenschutz 1984).



■ Figure 21 – Echantillon de céramique non tournée mis au jour dans les couches III et IV du sondage du rempart calciné de La Granède (d'après Soutou 1959, fig. 12).



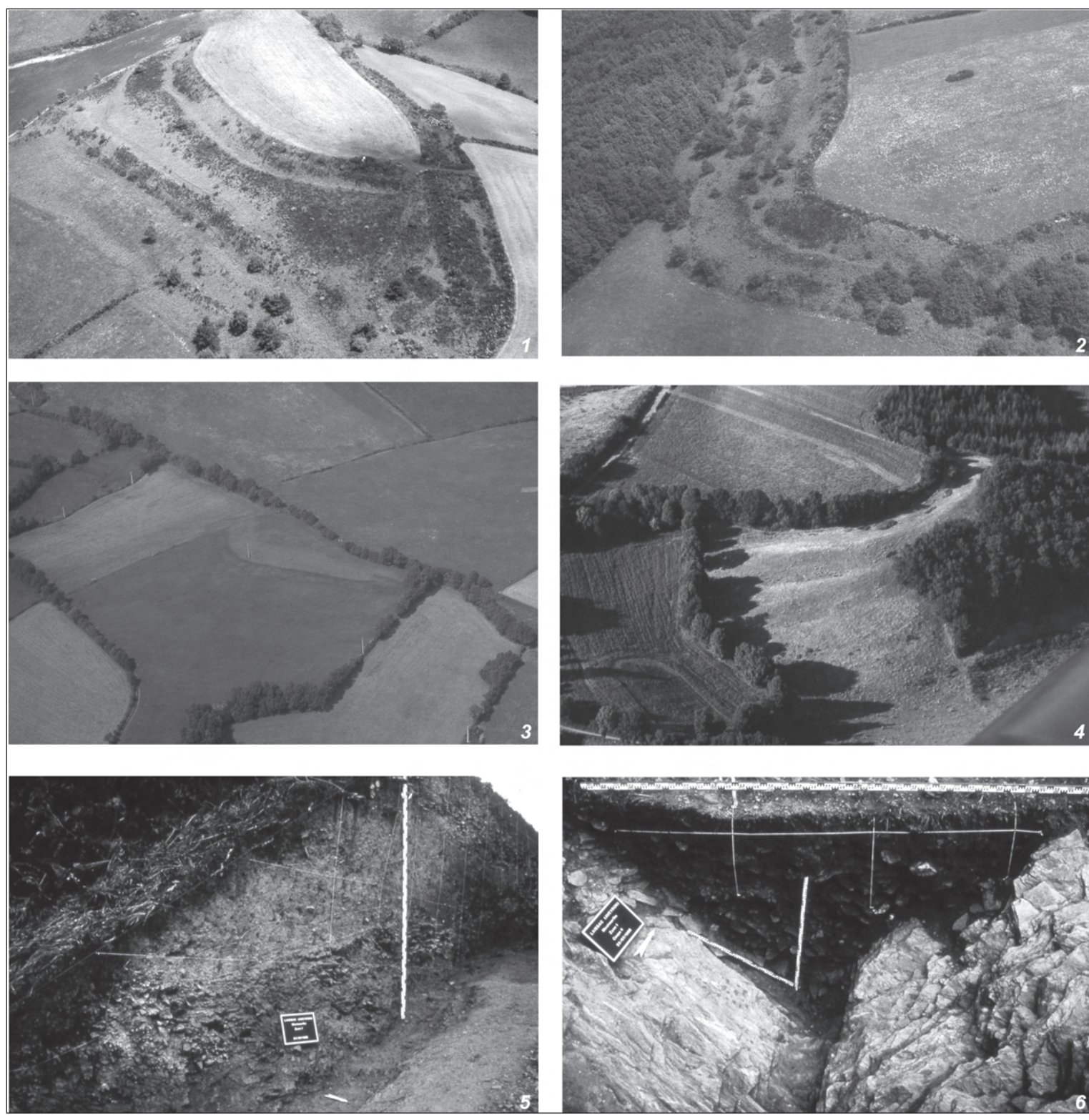
■ Figure 25 (à gauche) – Territoire théorique des Rutènes entre Massif Central et plaine garonnaise (d'après Gruat, Izac-Imbert 2002 : fig.7).

1. le Puy d'Issolud (Vayrac-46)
2. les Césarines (Saint-Jean-l'Espinasse-46)
3. Crozillac (Montpeyroux-12)
4. Capdenac (46)
5. Murcens (Cras-46)
6. le Truc (Saint-Bonnet-de-Chirac-48)
7. Peyressignade (Peyrusse-le-Roc-12)
8. Gayfié (Saint-Jean-de-Laur-46)
9. Rodez (12)
10. Montmerlhe (Laissac-12)
11. la Maladrerie (Villefranche-de-Rouergue-12)
12. Cantayrac (Loze-46)
13. Azinières (Saint-Beuzély-12)
14. Puech d'Andan (Millau-12)
15. Miramont-la Calmésie (Centrés, Saint-Just-12)
16. la Tanguine (Caussade-82)
17. Cosa (Albias-82)
18. Millau (12)
19. la Granède (Millau-12)
20. la Barthetelière (Monestiés-81)
21. Puech d'Ambouls (Nant-12)
22. Canteduc (la Bastide-Pradines-12)
23. Plateau de Sargel (Saint-Rome-de-Cernon-12)
24. le Combalou (Roquefort-sur-Soulzon-12)
25. la Vayssière (l'Hospitalet-du-Larzac-12)
26. la Presqu'île (Ambialet-81)

27. Albi (81)
28. le Prunié (Le Fraysse-81)
29. Montans (81)
30. Dent de Saint-Jean (Brusque-12)
31. District de Montagnol (12)
32. la Picatières (Avène-34)
33. District de Lascours (Ceilhes et Rocozels-34)
34. District de Maynes (Avène-34)
35. Bouche-Payrol (Brusque-12)
36. la Pointe (Saint-Sulpice-81)
37. Castres (81)
38. la Planho (Vieille-Toulouse-31)
39. Cordouls (Puylaurens-81)
40. le Pioch du Télégraphe (Aumes-34)
41. Berniquaut (Sorèze-81)
42. Camp Grand (Naucelle-12)
43. les Bordes (Conques-12)
44. Grandval (Saint-Cyprien-sur-Dourdou-12)
45. Mont Seigne (Saint-Laurent-du-Lévézou).

■ Figure 26 (à droite) – Plan topographique de l'oppidum de Montmerlhe (Laissac, Aveyron) (d'après R. Boudet 1989 complété; DAO : Ph. Gruat). En blanc : les levées de terre; en noir : zone d'occupation dense; les cercles : les sources et points d'eau. Les chiffres renvoient aux clichés de la figure 27 (voir page 86).



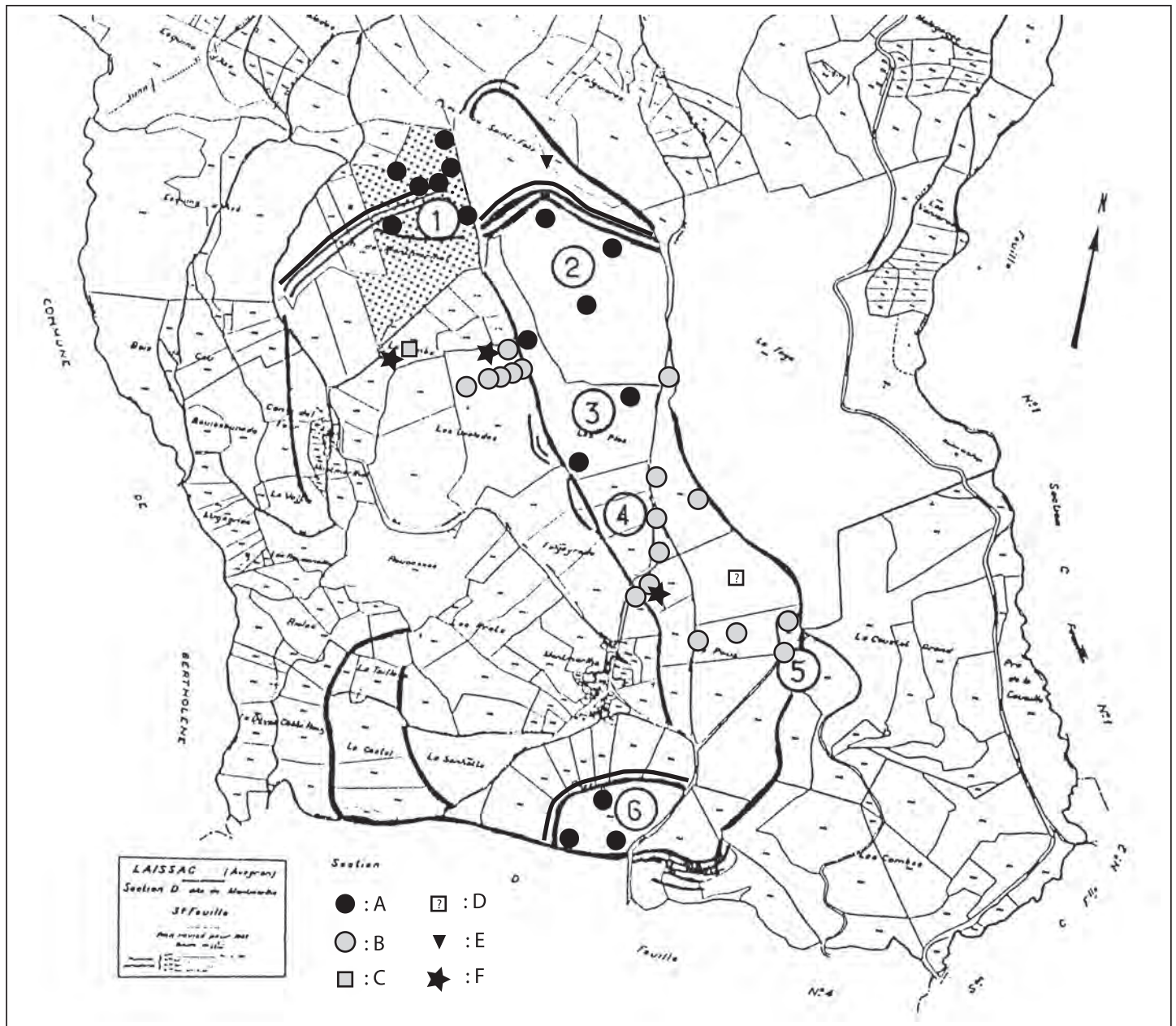


■ Figure 27 – clichés aériens et vues des fouilles des fortifications de l'oppidum de Montmerlhe.

1 : fortifications nord-ouest ; 2 : fortifications nord-est ; 3 : porte monumentale fossoyée ouest ; 4 : fortifications sud ; 5-6 : rempart massif et fossé de la coupe n° 1 (1 à 4 : cl. Ph. Gruat ; 5-6 : cl. R. Boudet).

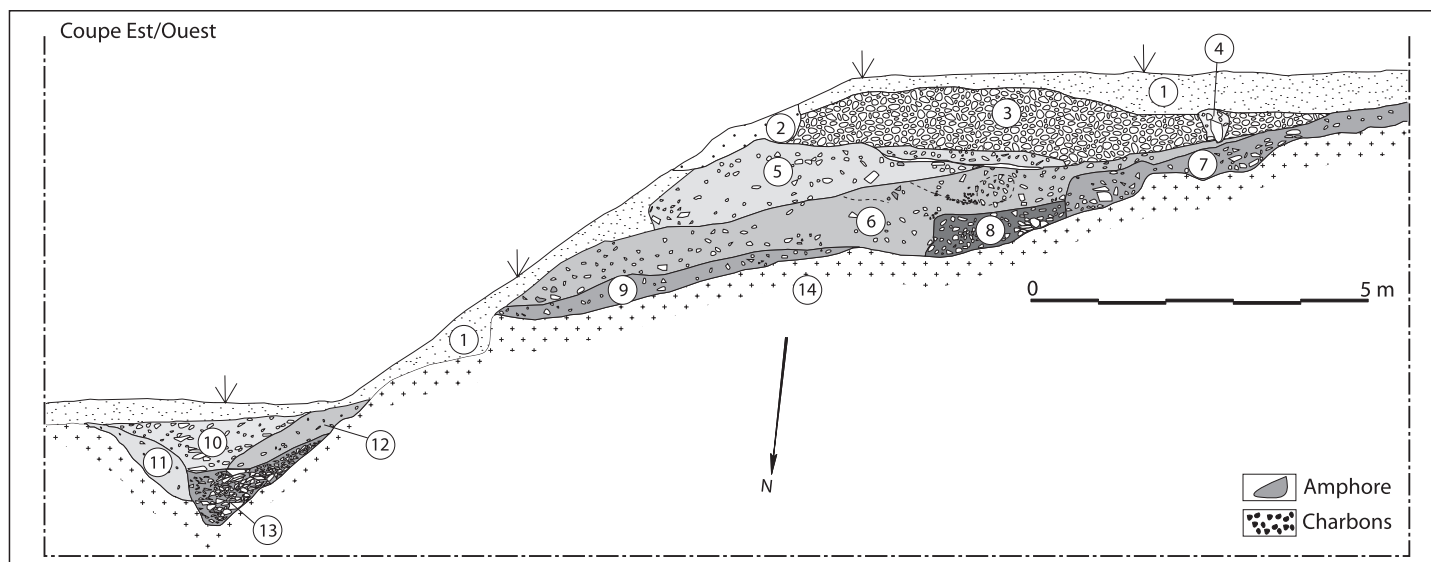
Le site paraît occupé de manière très sporadique durant l'Antiquité avec l'établissement très hypothétique d'un *fanum* (Boudet 1986, 16) (fig. 28, D). On se doit toutefois de signaler au moins une construction maçonnée en dur dans le secteur fouillé en 1922 par le préfet Grillon et A. Viré (fig. 28, C). Ces vestiges, révélés par un précieux cliché de l'époque (Gruat, Izac-Imbert, 2011, fig. 13), resté long-

temps inédit, ne nous permettent toutefois pas de dater la construction avec certitude : époque tardo-républicaine ou gallo-romaine ?



■ Figure 28 – Localisation des divers travaux et découvertes réalisés sur l'oppidum de Montmerlhe et reportés sur le cadastre (d'après R. Boudet inédit et complété; DAO : Ph. Gruat).

A : sondages R. Boudet 1988; B : sondages R. Boudet 1985; C : Fouilles du préfet Grillon et de A. Viré en 1922; D : hypothétique fanum ?; E : Découvertes A. Vernhet; F : Découverte P. Bourgade.



■ Figure 29 – Paroi sud de la coupe stratigraphique n° 1 du rempart de l'oppidum de Montmerlhe (d'après Boudet 1989, fig. 11 : relevé : Ph. Gruat).

4.2 Le second système défensif du Mont Seigne à Saint-Laurent-du-Lévêzou (fig. 25, n° 45 (voir page 85)).

Il faut attendre la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. pour retrouver des traces de fréquentation ponctuelles de l'enceinte initiale du VII^e s. av. J.-C. et de ses abords. Le premier rempart a peut-être même fait l'objet d'une recharge, notamment dans le secteur du sondage 2 (*supra* 3.1). C'est au cours de cette période qu'est mis en place un nouveau dispositif défensif, encore marqué par un léger relief, à une distance comprise entre 20 m et 30 m environ au sud-est de l'enceinte précédente (fig. 7 (voir page 67)). Ce denier a été recoupé par les sondages 3 et 15. On sait aussi que son développement vers l'ouest s'interrompt avant le sondage 16 (Gruat *et al.* 2008, 64-72).

L'analyse stratigraphique des sondages 3 et 15 (fig. 31 (voir page 90) et 32 (voir page 91)) permet donc de proposer une lecture fine des vestiges du dispositif fortifié mis en place sur le site du Mont Seigne à la fin de l'âge du Fer et d'ébaucher des hypothèses de restitution à partir d'exemples régionaux ou empruntés au monde celtique septentrional (fig. 33 (voir page 91)).

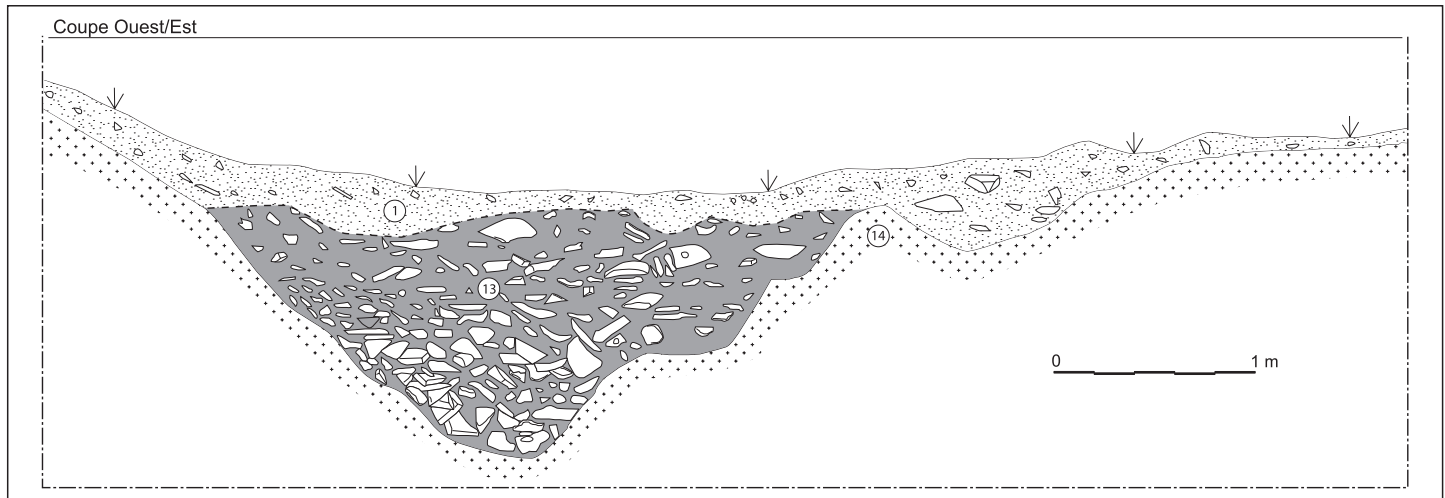
Ainsi, à partir des données issues de ces deux sondages, on peut esquisser l'image du dispositif édifié à la fin de l'âge du Fer :

- substratum (u.s. 3012 et 15008) décapé à l'avant du fossé ;

- creusement d'un fossé, d'une ouverture comprise entre 3,50 m et 4,20 m ;
- aménagement d'une plateforme de fondation grâce aux matériaux issus de ce creusement (u.s. 3005, 3004 et 15003) ;
- mise en place d'un glacis de terre et de plaquettes de schiste (u.s. 3003 et 15001) ;
- réalisation d'une palissade en bois (hêtre) (u.s. 3002a et 3002b, u.s. 15002) ;
- aménagement sommaire d'un niveau de circulation en partie arrière (u.s. 3001).

Les horizons découverts dans le fossé, d'un point de vue taphonomique, proviennent manifestement de l'effondrement du talus, selon une stratigraphie inversée classique.

L'ensemble correspond à un système taluté d'environ 7 m de large, conservé au mieux sur 1,10 m de hauteur, probablement complété par une palissade. Ce talus est jouté par un fossé de 4,20 m environ de large à l'ouverture pour 1,50 m de profondeur maximale, de profil en « U » irrégulier. L'ensemble de l'ouvrage peut être rangé dans la catégorie des remparts à talus massif (ou de type belge ou de type Fécamp) dont le développement le plus important est attesté en Europe à la fin de l'âge du Fer (Fichtl 2000, 47-49). Ce phénomène est généralement mis en relation avec l'adaptation des fortifications aux techniques militaires développées par la poliorcétique romaine (Buchsenchutz 1984) et à la généralisation de l'usage de la fronde (Kruta 2000).



■ Figure 30 – Coupe stratigraphique n° 3 du fossé de l'oppidum de Montmerlhe (d'après Boudet inédit : relevé : Ph. Gruat).

Si les techniques mises en œuvre pour cet ouvrage sont très comparables à celles relevées sur l'oppidum gaulois contemporain voisin de Montmerlhe à Laissac (*supra* 4.1), sa fonction exacte reste à préciser. Sa géométrie générale n'a pu être précisée : il pourrait s'agir soit d'une structure avortée, soit d'un ensemble beaucoup plus vaste et complexe, voire ostentatoire, qui n'a pas forcément laissé de traces dans le paysage actuel. Nous touchons là les limites d'une opération de prospections et de sondages qui n'en demeure pas moins très riche en informations et qu'il serait judicieux d'étendre à bien des enceintes méconnues de la région Midi-Pyrénées.

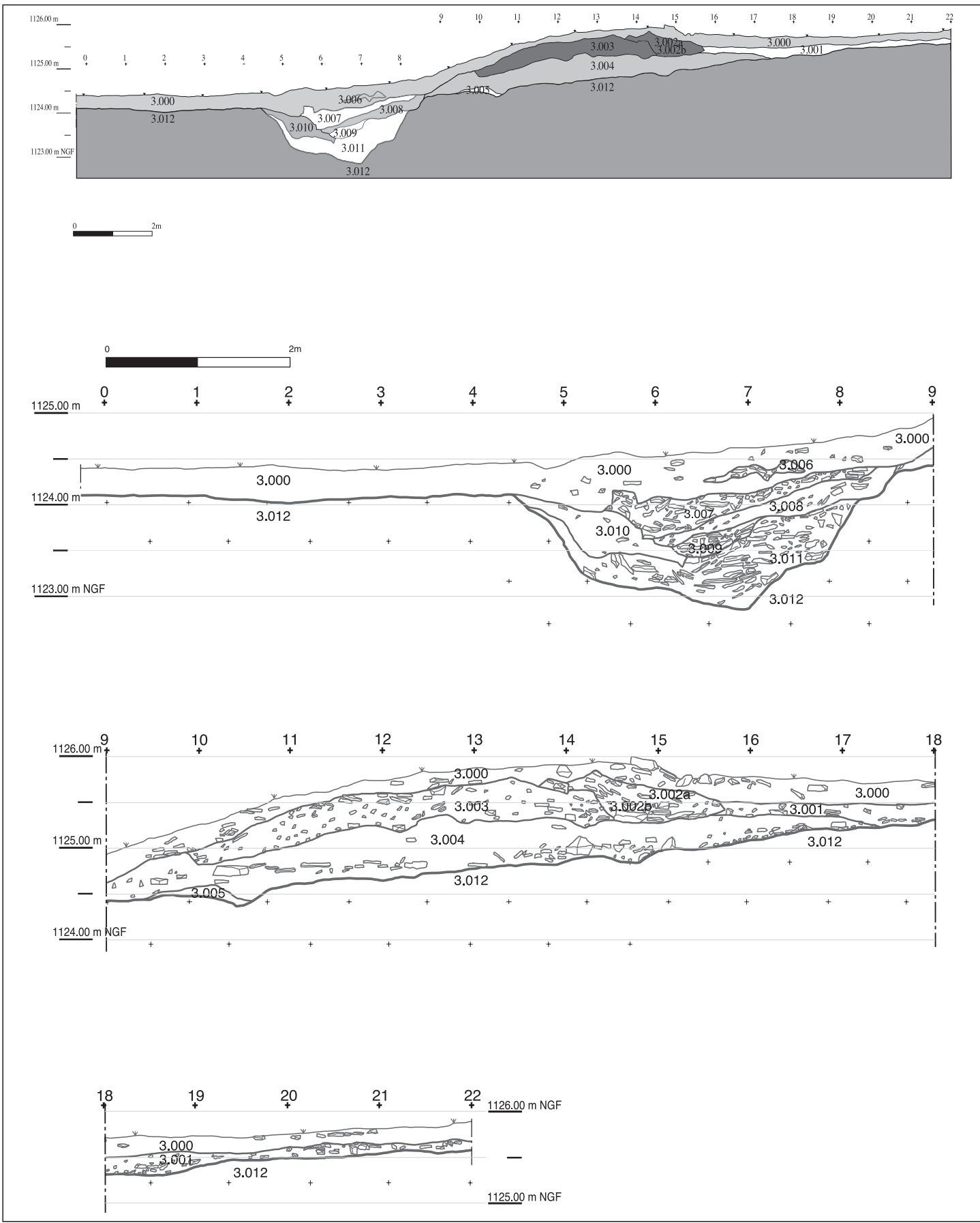
L'ensemble du mobilier recueilli au sein des sondages comme en prospection pédestre est constitué en quasi-totalité par des fragments d'amphores italiques de type Dr. 1A anciennes. Une fourchette d'occupation du site à la fin de l'âge du Fer semble pouvoir être proposée entre -140 et -100 av. J.-C. On considèrera donc une échelle de temps assez large, probablement centrée sur la seconde moitié du II^e av. n.-è.

4.3 Le deuxième rempart de l'éperon barré de La Granède à Millau (fig. 25, n° 19 (voir page 85))

Après un probable abandon durant les IV^e et III^e s. av. J.-C. le site est réoccupé à partir du II^e s. av. J.-C., et plus précisément au cours de La Tène C2. Cette occupation a été mise en évidence dans le sondage 2 réalisé en 1991 (fig. 19 (voir page 81)). Il s'agit d'un foyer sur sole d'argile (u.s. 2007),

d'environ 0,90 m de diamètre, sur radier de pierres et de tessons d'amphores italiques (Gruat 1991, 8-9). Il est associé à un niveau d'occupation (u.s. 2006) comprenant notamment de l'amphore gréco-italique (A-GR-ITA bd2), de la céramique celtique peinte, de la campanienne A (27a-b, 27Ba, 48A ou 49B et de la céramique ibérique (COT-CAT Gb 3 à 5) (Cure 2007, 35-39; Gruat, Izac-Imbert 2011, fig. 28). Cet horizon est contemporain des niveaux anciens de La Graufesenque (Vidal 2007; Gruat, Izac-Imbert 2011). C'est vraisemblablement dès cette époque, au plus tard au cours de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C., qu'un nouveau rempart en gros appareil (fig. 19, n° 2), avec porte et poterne, visiblement d'influence méditerranéenne (de type Nages), est érigé sur les décombres de celui du Bronze final IIIb / Hallstatt C (fig. 20). Ainsi, durant le II^e s. et la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., malgré une importante occupation de la plaine millavoise, l'habitat de La Granède se développe de manière concomitante et vraisemblablement complémentaire (fortin). Derrière cette fortification et sur le plateau s'égrainent alors des habitats en matériau léger (sondage 4, u.s. 4002) et peut-être en pierre sèche contre la courtine du nouveau rempart (sondage 6). À partir du milieu du I^{er} s. av. J.-C., l'occupation du site semble faible, voire inexistante et il faut attendre le milieu du siècle suivant pour retrouver des traces de fréquentation vraisemblablement liées à un sanctuaire de hauteur (*fanum*).

On ne sait pas grand-chose de ce rempart dégagé entre 1957 et 1959 par L. Balsan et A. Soutou, puis consolidé par L. Soonckindt en 1965. Sa structure interne n'a fait l'objet d'aucune coupe stratigraphique. Seuls les sondages 1 et 6 effectués en 1991 contre son parement intérieur permettent



■ Figure 31 – Coupe longitudinale ouest du sondage 3 du second ouvrage défensif de l’enceinte du Mont Seigne (d’après Gruat *et al.* 2008, fig. 53).
 fichier EDITEUR destiné à un usage privé



■ Figure 32 – Vue d'ensemble de la coupe stratigraphique du talus et du fossé du sondage 3 de l'enceinte du Mont Seigne (cl. : Ph. Gruat).

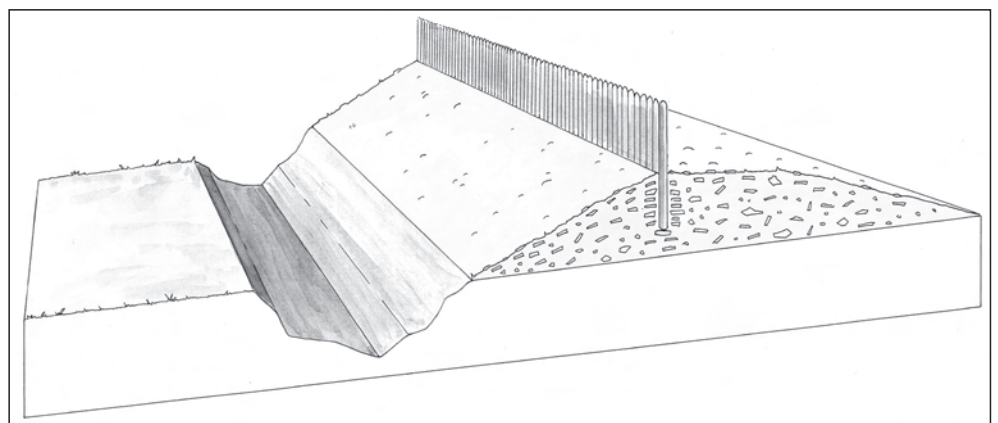
d'avoir des données chronologiques sur les niveaux d'occupation postérieurs à son érection. A l'occasion de ces recherches de précieux profils de l'ouvrage ont été réalisés dans le prolongement des sondages (fig. 38 et 40). Son tracé ne barre pas au plus court l'isthme étroit qui rattache le site au reste du Larzac (fig. 18 (voir page 79)). Il se développe immédiatement plus au nord de l'étranglement naturel, selon un plan oblique « en baïonnette ». Ainsi, les deux extrémités du rempart accusent un retour presque en angle droit par rapport au reste de la courtine, jusqu'au bord du plateau (fig. 19, n° 2 (voir page 81)).

L'extrémité ouest s'appuie sur un affleurement rocheux proéminent (fig. 34 et 35). D'environ 7,00 m de large, elle se développe sur une dizaine de mètres (fig. 19, n° 2). Le retour vers le nord que présentait le parement extérieur lors des premières fouilles, signale vraisemblablement une porte malheureusement détruite aujourd'hui par le chemin d'accès au site.

Le sondage 1 a permis d'étudier le parement intérieur, en très gros appareil calcaire quadrangulaire (0,80 m x 0,50 m x 0,50 m), dont il ne reste qu'une, plus rarement trois assises d'élévation (fig. 35 et 37). Le parement repose sur un niveau plus ancien (u.s. 1003), probablement du début de l'âge du Fer qui a servi de paléosol à l'occupation liée au rempart (u.s. 1002). Cette strate, sombre et meuble, d'au mieux

0,38 m d'épaisseur, s'appuie contre le parement. Elle contient de nombreuses pierres de jet (galets de quartz et de granit), constituant une probable réserve de munition, phénomène connu, par exemple, sur l'oppidum de Nages dans le Gard (Py 1978, 127 et fig. 62). Le mobilier céramique, homogène, est à base de fragments d'amphores italiques Dr. 1A (77,78 %), de commune indigène non tournée (20,20 %) dont des urnes, des coupes, une jatte carénée et une écuelle à cordon interne. La céramique à vernis noir (campanienne A) et la commune tournée sont anecdotiques (respectivement 1,01 % et 0,34 %) (Cure 2007, 26-29 et Pl. 13). L'ensemble se rapporte à La Tène D1 (140 à 80 av. J.-C.), sans plus de précision. Le profil de cette portion du rempart que l'on peut dresser dans le prolongement de la paroi occidentale (fig. 38) est instructif. Il montre clairement que ses constructeurs ont su tirer profit d'un décrochement du socle, ce qui explique que la base du parement intérieur soit située au moins 2 m plus haut que celle du parement extérieur. L'absence de tout vestige d'éboulis au pied du parement intérieur est surprenante. Il convient d'envisager soit une récupération méthodique des blocs d'effondrement lors de la construction de l'église paléochrétienne proche (fig. 18, B), soit l'existence d'une élévation en matériau périssable (bois, torchis, etc.) aujourd'hui disparue.

La courtine se poursuit ensuite selon un développement rectiligne nord-ouest / sud-est d'environ 35 m de long sur 6,20 m à 10,30 m de large (fig. 19, n° 2). Au moins un parement interne a été repéré en 1991 dans le prolongement du sondage 6, implanté contre l'emplacement supposé du parement intérieur de l'ouvrage. L'appareil mis au jour (fig. 39) est d'un module nettement plus petit que celui visible sur le reste de la courtine. Aussi, peut-on

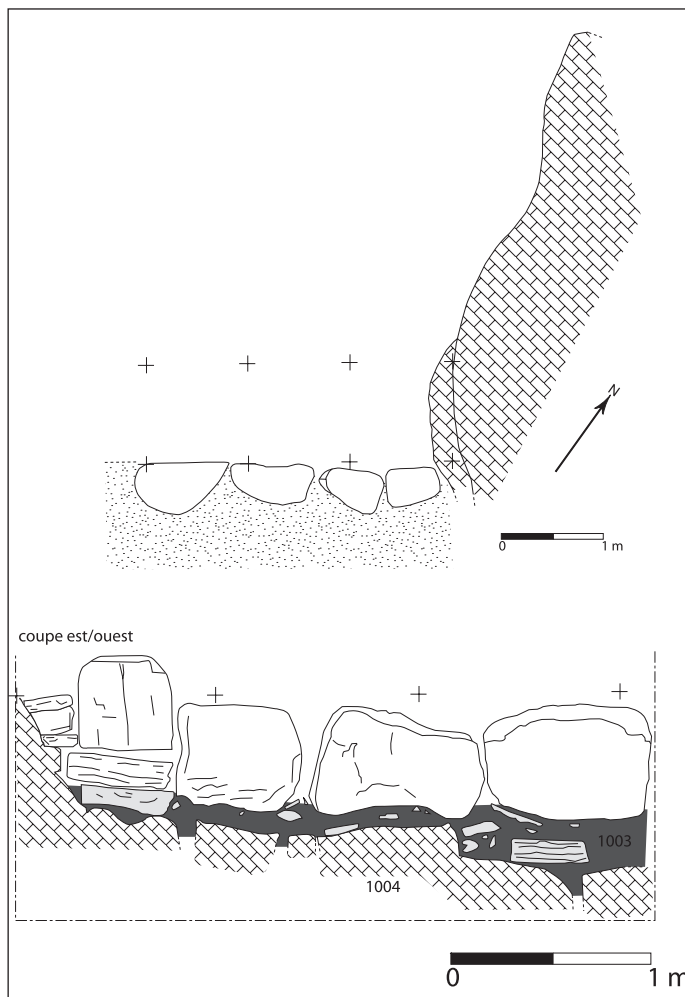


■ Figure 33 – Proposition de reconstitution du rempart de la fin de l'âge du Fer du Mont Seigne.

Dessin : G. Marty (d'après Gruat et al. 2008, fig. 63).



■ Figure 34 – Vue du parement extérieur de l'extrémité ouest du rempart de la fin de l'âge du Fer de La Granède à Millau (cl. : Ph. Gruat).



■ Figure 35 – Implantation du sondage 1 et élévation du parement intérieur du rempart de la fin de l'âge du Fer de La Granède à Millau (relevé : Ph. Gruat).

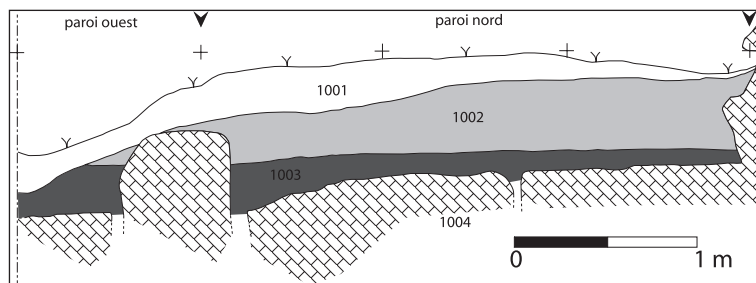
se demander si ce dernier ne correspond pas plutôt au parement d'une habitation ou d'un bâtiment en pierre sèche, habituellement adossée à ce type de rempart dans le Midi, comme à Nages par exemple (Py 1978). Ce parement repose sur un niveau de terre marron (u.s. 6002), compacte, suivant le pendage du socle sous-jacent et contenant quelques pierres calcaires et des charbons de bois. Le maigre mobilier rencontré (amphores Dr. 1, campanienne « B-oïde », céramique commune non tournée, etc. : Gruat 1991, 15), correspond à un horizon de la fin de l'âge du Fer et plus précisément de La Tène D1 (140 à 80 av. J.-C.). Cette strate, dont la surface a manifestement fait office de paléosol lors du fonctionnement du rempart en pierre, ainsi que le parement de ce dernier sont recouvert d'une couche végétale noire et meuble (u.s. 6001), emballant de petits blocs et un cailloutis calcaire. Le mobilier archéologique associé, nettement plus tardif (sigillées lisses ou décorées de La Graufesenque, céramique commune gallo-romaine, verre, etc.) est attribuable à la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Il est probablement à mettre en relation avec un mur antique contemporain mis en évidence dans le sondage 2 (fig. 19). Le profil du rempart de la fin de l'âge du Fer (fig. 40), réalisé dans le prolongement du sondage 6 (fig. 19), montre combien ce dernier surplombe le chemin d'accès au site et un autre ouvrage en *opus spicatum* du haut Moyen Âge (V^e-VII^e s.), monté au mortier de chaux et situé à l'avant selon un développement assez comparable (fig. 19, n° 3). A la lecture de cette coupe, on peut se demander si le talus sur lequel s'installe le rempart gaulois en pierre et le mur maçonné ne correspond pas, pour partie, aux reliques de l'ouvrage calciné du Bronze final IIIb ou de la transition Bronze/Fer (*supra* 3.3), comme c'est le cas à l'extrémité orientale du système de fortification (fig. 19, n° 1).

A l'extrémité sud-est de cette portion principale de la courtine de la fin de l'âge du Fer, l'ouvrage maçonné du haut Moyen Âge se superpose directement à cette dernière selon une direction désormais sud-ouest / nord-est. A cette même extrémité, le tracé du rempart gaulois en gros appareil s'interrompt pour reprendre 1 m plus loin selon un développement d'orientation sud-ouest / nord-est, de près de 12 m de longueur sur 3,50 m à 5,60 m de large (fig. 19). L'interruption dans l'ouvrage ménage ainsi une poterne de 1 m à 1,75 m de large sur près de 6 m de longueur (fig. 41) qui n'est pas sans rappeler celles des *oppida* du Midi, notamment celle de l'oppidum de Nages (Py 1978).

5. Conclusions

On ne peut que féliciter les organisateurs de cette table ronde de leur heureuse et utile initiative, qui fait le point sur les enceintes du Midi, 25 ans après un premier bilan à l'échelle de la Gaule méridionale (Dedet, Py 1985). La synthèse de la documentation disponible sur l'architecture des fortifications préromaines du département de l'Aveyron est instructive. Elle montre le peu d'intérêt qu'a suscité le sujet pendant longtemps, tant ce département offrait d'autres fleurons de l'archéologie nationales plus attractifs : le plus grand nombre de dolmens de l'Hexagone, le plus important groupe de statues-menhirs du Midi et les célèbres ateliers de sigillées de La Graufesenque. Le mérite des précurseurs de la fin du XIX^e et du début du XX^e s., que furent B. Romain puis A. Viré sur l'oppidum gaulois de Montmerlhe, ou A. Carrière sur les éperons barrés de la région de Millau, n'en est que plus grand. Il faudra cependant attendre les fouilles d'A. Soutou, dans les années 50 et 60, sur L'oppidum de La Granède puis sur l'enceinte du Puech de Mus, pour qu'on s'intéresse, enfin, à l'architecture interne de ces fortifications.

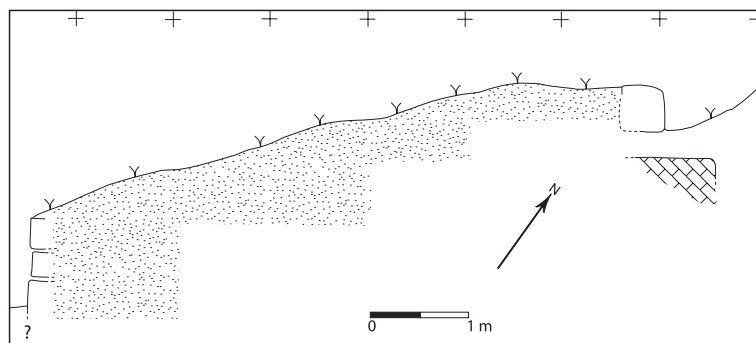
La dynamique de la recherche actuelle puise ses racines dans un programme lancé dans les années 80 par la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées. Ce dernier est directement à l'origine des fouilles de l'oppidum de Montmerlhe de notre regretté ami et mentor R. Boudet, et de nos travaux depuis maintenant plus de 20 ans. Certes que de chemin parcouru quand on relie le maigre bilan qu'on pouvait faire au milieu des années 70 (Pajot, Vernhet 1976) ! Mais que de recherches encore nécessaires pour disposer d'un corpus statistiquement représentatif... Que d'enceintes et de remparts toujours non datés. Que de régions peu ou pas documentées : le Nord Aveyron, le Lévézou, le Ségala, le Villefranchois, la vallée du Lot aux potentialités topographiques pourtant importantes, etc. En Protohistoire, comme en Préhistoire récente, les Causse et la fascination irrationnelle qu'ils suscitent, ont souvent cristallisé les recherches. L'aspect le plus inquiétant de la situation actuelle tient à la fragilité d'une problématique qui ne tient, bien souvent, qu'à l'investissement d'un chercheur et son équipe... Mais n'est-ce pas le sort, en Protohistoire comme pour d'autres périodes, de bien des régions ?



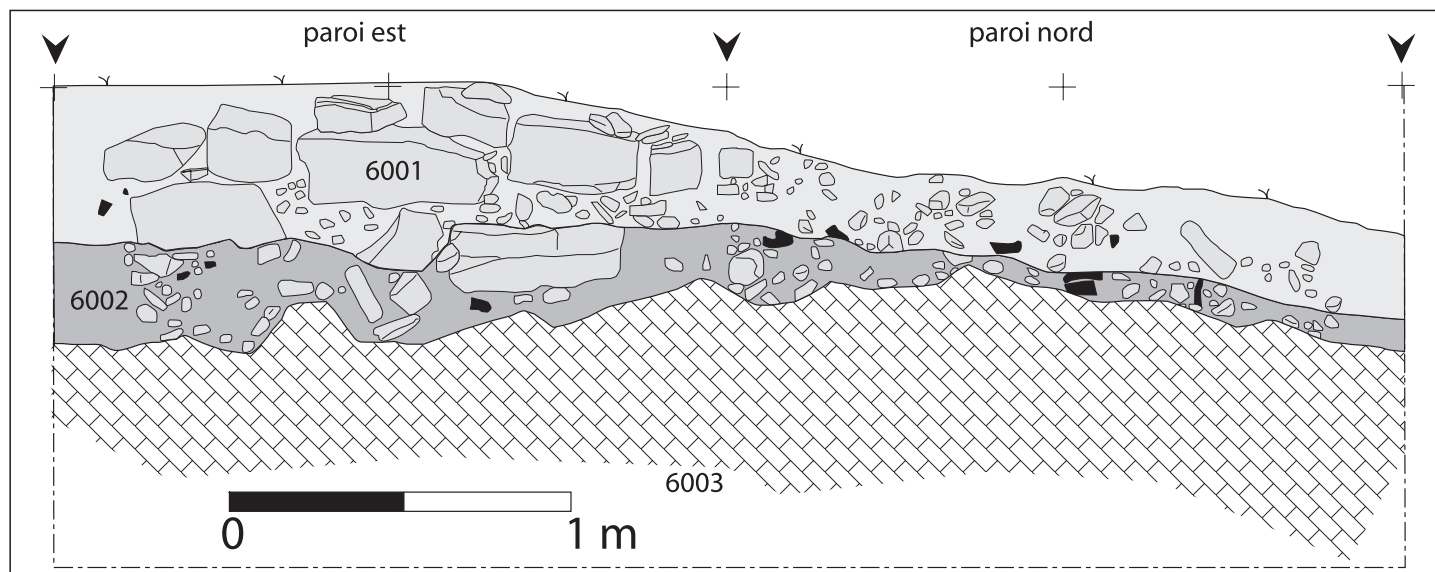
■ Figure 36 – Coupe stratigraphique des parois nord et ouest du sondage 1 de La Granède à Millau (relevé : Ph. Gruat).



■ Figure 37 – Le parement intérieur de l'extrémité occidentale du rempart de la fin de l'âge du Fer de La Granède à Millau, dans le sondage 1 (cl. : Ph. Gruat).



■ Figure 38 – Profil du rempart de la fin de l'âge du Fer de La Granède à Millau, selon l'axe de la paroi ouest du sondage 1 (relevé : Ph. Gruat).



■ Figure 39 – Relevé stratigraphique des parois sud-ouest et nord-ouest du sondage 6 de La Granède à Millau (d'après Gruat 1991, fig. 28). En noir : mobilier céramique et amphorique.

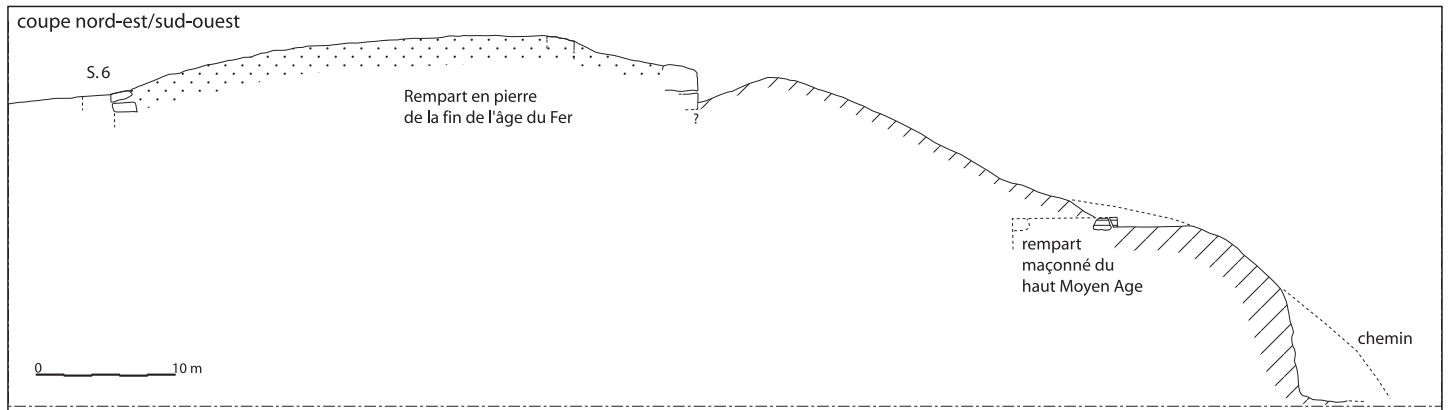
Les enceintes les plus anciennes, datées entre le Bronze final et le début du second âge du Fer, sont aujourd'hui les mieux documentées. Leur modeste superficie, 1 à 2 ha, exceptionnellement plus, explique probablement l'intérêt qu'elles ont suscité car il s'agit d'une échelle raisonnable, en terme de fouilles et de moyens à mettre en œuvre. L'enceinte de rebord de plateau du Puech de Mus, fouillée sur plus de 3000 m², avec ses fortifications successives complexes, apparaît désormais comme un site majeur,

pour la compréhension des sites de hauteur fortifiés entre Languedoc et Auvergne. On se gardera toutefois de conclure que tous les sites fortifiés de cette période sont des habitats. Ils peuvent recouvrir bien d'autres fonctions, à l'instar de l'éperon barré des Tourières à Saint-Jean et Saint-Paul dont la fouille programmée est en train de révéler un complexe héroïque à stèles partiellement délimité par un fossé et un podium palissadé (Gruat 2009).



■ Figure 41 – Vue du parement extérieur et de la poterne de l'extrémité orientale du rempart de la fin de l'âge du Fer de La Granède à Millau (cl. : Ph. Gruat).

Les sites du Puech de Mus, du Mont Seigne et de La Granède, ont livré des remparts à poutrage interne (Gruat *et al.* 2007, Gruat 2010) se rattachant au domaine celtique (Audouze, Buchsenschutz 1989, 112-117). On est donc bien loin de l'image d'Épinal de fortifications rudimentaires bâties uniquement en pierre sèche, véhiculée naguère pour les Causses et les contreforts montagneux du Massif Central (Pajot, Vernhet 1976, 687-688). Dans l'état actuel de nos connaissances, le rempart de la phase III du Puech de Mus est l'ouvrage calciné ou vitrifié le plus méridional connu en Gaule et, semble-t-il, un des mieux conservés et documentés en Europe (Gruat, Marty, Marchand 2003). La mise en évidence de remparts à poutrage interne dans des terroirs aussi différents que le Causse du Larzac et les massifs primaires du Lézérou indique que, comme les départements du Lot et de la Dordogne (Buchsenschutz 1984, 179), l'Aveyron se rattache encore, sur le plan



■ Figure 40 – Profil simplifié du rempart de la fin de l'âge du Fer dans le prolongement du sondage 6 de La Granède à Millau (relevé : Ph. Gruat).

architectural, durant le premier et au début du second âge du Fer, au domaine celtique, et ce malgré la proximité du Midi méditerranéen. Tant au Puech de Mus qu'au Mont Seigne les ouvrages à poutrage interne échappent à la classification usuelle des remparts à poutrage interne (Audouze, Buchsenschutz 1989, fig. 49), tant les types mixtes sont nombreux en raison d'adaptations et de variations locales (Ralston 1992, 110), parfois de mise pour la même phase d'un site, souvent en raison de contraintes topographiques (Gruat 2010, 56-57).

La documentation est nettement plus indigente pour les fortifications de la fin de l'âge du Fer (II^e-I^{er} s. av. J.-C.), notamment pour les trois vastes *oppida* celtiques rutènes (Gruat et Izac-Imbert à paraître). On ignore tout du puissant rempart sud de l'oppidum de Miramont-la-Calmésie (Centrès, Saint-Just), d'environ 175 ha de superficie. Quant au site de *Segodunum* (Rodez), d'environ 84 ha, on présente sans certitude pour l'instant, un éventuel fossé qui séparerait l'agglomération orientale du plateau occidental à vocation plutôt religieuse (puits à offrandes). Seuls l'oppidum de Montmerlhe et le second ouvrage défensif du Mont Seigne sont renseignés. Tous deux ont livré des remparts massifs (type Fécamp) fossoyés, probablement surmontés d'une palissade. Ils ont été réalisés selon des techniques très semblables, renvoyant à la Gaule septentrionale. A Montmerlhe, l'étendue du site enclos (130 ha) et les multiples levées de terre parallèles bordées de fossés revêtent un caractère ostentatoire évident qui contraste avec l'occupation réelle, très limitée. Au contraire, le rempart en gros appareil en pierre sèche de l'éperon barré de La Granède, avec porte et poterne, est de technique typiquement méridionale. Il n'est pas sans analogie avec l'oppidum de Nages. Ces trop rares exemples

illustrent de manière saisissante la dichotomie entre les parties nord et sud du territoire des Rutènes, de part et d'autre de la rivière Tarn, où il faut probablement voir une limite, peut-être celle entre les Rutènes indépendants et les Rutènes provinciaux, et ce dès la fin du II^e s. av. J.-C. (Gruat, Izac-Imbert 2002, 2007 et 2011).

Enfin, au rythme actuel des recherches régionales sur les fortifications protohistoriques, il faudra malheureusement se résoudre à patienter encore longtemps avant de disposer d'un corpus conséquent. Pourtant l'expérience du Mont Seigne, opération d'évaluation de trois semaines sur le terrain, incite à étendre ce type d'intervention à bien d'autres enceintes, tant les résultats sont concrets et encourageants.

Philippe Gruat.

Service Départemental d'Archéologie de l'Aveyron, Centre archéologique départemental, 12 boulevard des Balquières, 12850 Onet-le-château et chercheur associé à l'UMR 154 (Montpellier – Lattes).

Notes de commentaire

1. Il a notamment dressé les cartes des secteurs de Sévérac et Millau autour de 1860. Le relevé de l'oppidum de Montmerlhe (Laissac) figure d'ailleurs sur la première.
2. Malheureusement sans échelle, très réduits et simplifiés dans cette publication où l'ensemble est regroupés sur une page. Dans le manuscrit, ces relevés sont beaucoup plus grands et davantage annotés.
3. Archives de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron. Fonds Carrière n° 17.
4. Le mobilier, issu de ces recherches est partiellement conservé au Musée Joseph Vaylet d'Espalion, avec encore les étiquettes d'origine. Il comprend également quelques tessons du premier âge du Fer (coupe hémisphérique, coupe carénée, urnes à cordons digités ou incisés) dont les surfaces présentent de fréquents dépôts calcaires, de couleur blanchâtre, totalement étranger au contexte géologique schisteux. Aussi avons-nous de sérieux doutes quant à l'authenticité de l'origine de ces documents, par ailleurs non décrits dans la publication de A. Viré (1923) et plus vraisemblablement issus d'un site caussenard.
5. Tous nos remerciements à notre collègue du SDA N. Albinet qui a assuré la remise au net informatique (DAO) des fig. 18 à 21, 29, 30, 35, 36, 39 à 40.
6. Pour la typologie retenue pour ce matériel très fragmenté, se référer à Dedet et Py 1975.
7. Qui se poursuit peut-être sur 92 m supplémentaires vers l'ouest sous une forme plus modeste.
8. Où figurent quelques tessons tournés d'importations méridionales : amphore massaliète, céramique grise monochrome.
9. Tous nos remerciements à notre collègue et ami G. Marchand qui a repris, à notre demande, le calcul de la surface de ce site majeur du département de l'Aveyron.

Références bibliographiques

- Adam 2010** : ADAM (A.-M.) – Les systèmes fortifiés du Britzgyberg à Illfurth (Haut-Rhin) : pour une relecture des données. In : FICHTL (S.) dir. – *Murus celticus : architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*, Actes de la Table ronde internationale de Bibracte (Centre archéologique européen du 11-12 octobre 2006), 2010, pp. 37-43 (Bibracte; 19).
- Albenque 1947** : ALBENQUE (A.) – *Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron*. Rodez, éd. Carrère, 1947, 203 p.
- Albenque 1948** : ALBENQUE (A.) – *Les Rutènes : études d'histoire, d'archéologie et de toponymie gallo-romaine*. Rodez, éd. Carrère, 1948, 340 p.
- Arcelin, Dedet 1985** : ARCELIN (P.), DEDET (B.) – Les enceintes protohistoriques du Midi méditerranéen des origines à la fin du II^e s. av. J.-C. In : DEDET (B.) et PY (M.) dir. – *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. A.R.A.L.O., 14, 1985, pp. 11-37.
- Audouze, Buchsenschutz 1989** : AUDOUZE (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.) – *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*. Hachette, 1989, 362 p.
- Beaumont 1874** : BEAUMONT (M. de) – Indication des centres de population établis à l'époque gallo-romaine, tels que oppida et camps retranchés. *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, X, 1874, pp. 249-259.
- Beausoleil et al. 1998** : BEAUSOLEIL (J.-M.), GROS (L.), HASLER (A.), JALLOT (L.), PETITOT (H.), TARAS (M.) – Millau : Puech d'Auzet. *Bilan Scientifique 1997*, DRAC Midi-Pyrénées, 1998, pp. 84-86.
- Bernat 1984** : BERNAT (A.) – Habitat de hauteur protohistorique : Puech del Comte (Commune de Montjoux). *Causses et Recherches*, 2, 1984, pp. 11.
- Blanquet, Gruat 1995** : BLANQUET (P.-M.), GRUAT (Ph.) – Première approche du peuplement de la haute vallée de l'Aveyron durant le dernier millénaire avant notre ère. In : GRUAT (Ph.) et VIDAL (M.) dir. – *Dix ans d'archéologie en Aveyron : recherches et découvertes*. Montrozier, 1995, pp. 155-163 (Guide d'archéologie n° 3), (catalogue d'exposition).
- Boisse 1874** : BOISSE (A.) – Antiquités celtiques et gallo-romaines signalées dans l'Aveyron. *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, X, 1874, pp. 283-337.
- Boudet 1986** : BOUDET (R.) – L'oppidum gaulois de Montmerle à Laissac (Aveyron). In : BOUDET (R.) dir. – *Autour de l'oppidum gaulois de Montmerle à Laissac (Aveyron)*, 1986, pp. 13-18 (Vivre en Rouergue) (plaquette d'exposition).
- Boudet 1989** : BOUDET (R.) – Troisième année de recherche sur l'oppidum de Montmerle (Laissac). *CahArchAveyronnaise*, 3, 1989, pp. 20-27 (n° spécial de *Vivre en Rouergue*).
- Boudet 1995** : BOUDET (R.) – Montmerle à Laissac : un grand oppidum gaulois méridional. In : GRUAT (Ph.) et VIDAL (M.) dir. – *Dix ans d'archéologie en Aveyron : recherches et découvertes*. Montrozier, 1995, pp. 177-182 (Guide d'archéologie n° 3), (catalogue d'exposition).
- Buchsenschutz 1984** : BUCHSENSCHUTZ (O.) – *Structures d'habitat et fortifications de l'Âge du Fer en France septentrionale*. MSPF, 18, 1984, 248 p.
- Buchsenschutz, Ralston 1981** : BUCHSENSCHUTZ (O.), RALSTON (I.B.M.) – Les fortifications des âges des métaux. *Archéologia*, 154, 1981, 24-35.
- Carozza 1999** : CAROZZA (L.) – Millau : Puech d'Auzet. *Bilan Scientifique 1998*, DRAC Midi-Pyrénées, 1999, pp. 69-70.
- Carozza, Hasler, Taras 1999** : CAROZZA (L.), HASLER (A.), TARAS (M.) dir. – *L'habitat de hauteur protohistorique du Puech d'Auzet, Millau, Aveyron*. Document Final de Synthèse dactylographié, Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, 1999, 102 p. + 57 p. d'annexes.
- Carrière 1921** : CARRIÈRE (A.) – Les caps barrés de la région de Millau. *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 21, 1921, pp. 307-316.
- Cérès 1870** : CÉRÈS (P.-F.) – Découvertes faites au Puech de Briounas, près de Cruéjols, sur les fouilles pratiquées à Marillac, etc. *Procès-Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 7, 1870, pp. 96-102.
- Cérès 1879** : CÉRÈS (P.-F.) – Essai de fouilles au Puech de Buzeins. *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 11, 1879, pp. 58-65.
- Cérès 1886** : CÉRÈS (P.-F.) – Compte rendu des fouilles exécutées sur la colline du Caylar. *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 13, 1886, pp. 73-76.
- Costantini et al. 1986** : COSTANTINI (G.), DEDET (B.), FAGES (G.), VERNHET (A.) – Vestiges de peuplement du Bronze final III au Premier Âge du Fer sur les Grands Causses. *RANarb*, 18, 1985, pp. 1-125.
- Cure 2007** : CURE (L.) – *L'éperon barré de la Granède (Aveyron) : les occupations protohistoriques*. Mémoire de Master 1 d'Archéologie et Histoire, dactylographié, Université Rennes 2 Haute-Bretagne, 2007, 184 p. + 35 Pl. h. t.
- Dausse 1996** : DAUSSE (L.) – Un atelier chasséen de haches polies en Segala. Cassagnes-Bégonhès. *CahArchAveyronnaise*, 10, 1996, pp. 27-53. (n° spécial de *Vivre en Rouergue*).
- Dedet, Py 1975** : DEDET (B.), PY (M.) – *Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc Méditerranéen*, 1975, 110 p. (+ 3 tableaux hors texte) (suppl. RANarb; 4).
- Dedet, Py 1985** : DEDET (B.), PY (M.) dir. – *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. A.R.A.L.O., 14, 1985, 144 p.
- Fichtl 2000** : FICHTL (S.) – *La ville celtique – Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris : Errance, 2000.
- Garcia, Gruat, Verdin 2007** : GARCIA (D.), GRUAT (Ph.), VERDIN (F.) 2007 – Les habitats et leurs territoires dans le sud de la France aux IV^e-III^e s. av. J.-C., In : MENNESSIER-JOUANNET (C.), ADAM (A.-M.), MILCENT (P.-Y.) dir. – *la Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è. Actes du XXVII^e Colloque A.F.E.A.F. de Clermont-Ferrand (du 29 mai au 1er juin 2003)*, 2007, pp. 227-236 (Monogr. Archéol. Médit. ; hors série).
- Gruat 1991** : GRUAT (Ph.) – *L'éperon barré de La Granède à Millau (Aveyron) : prospections-sondages*. Rapport dactylographié, SRA Midi-Pyrénées, 1991, 22 p + 30 fig. h. t.
- Gruat 1992** : GRUAT (Ph.) – L'éperon barré de la Granède à Millau (Aveyron) : prospections et sondages 1991. *Bulletin intérieur de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer*, 10, 1992, p. 50-53.
- Gruat 1999** : GRUAT (Ph.) – Réflexions et comparaisons sur la chronologie des occupations du Puech d'Auzet. In : CAROZZA (L.), HASLER (A.), TARAS (M.) dir., 1999, vol. 2, pp. 20-22.
- Gruat 2000a** : GRUAT (Ph.) – Pratiques et structures funéraires des tumulus du Bronze final IIIb et de l'Âge du Fer des Causses Aveyronnais : IX^e – V^e s. av. J.-C., In : DEDET (B.), GRUAT (Ph.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) dir. – *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer*. Actes du XXI^e Colloque International de l'A.F.E.A.F., Conques-Montrozier, 1997. Lattes, CNRS, 2000, pp. 65-81 (Monogr. Archéol. Médit. ; 5).
- Gruat 2000b** : GRUAT (Ph.) avec la collaboration de MARTY (G.) – Habitat et peuplement en Rouergue durant l'Âge du Fer : premières tendances. In : DEDET (B.), GRUAT (Ph.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) dir. – *Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central*. Actes du XXI^e Colloque International de l'A.F.E.A.F., Conques-Montrozier, 1997. Lattes, CNRS, 2000, pp. 27-50 (Monogr. Archéol. Médit. ; 6).
- Gruat 2009** : GRUAT Ph. avec la collaboration de CURE (L.), MARCHAND (G.), TRESARTE (J.) – Le site protohistorique à stèles des Touriès à Saint-Jean et Saint-Paul (Aveyron) : premiers résultats. In : GRUAT (Ph.) dir. – *Stèles et statues des Celtes du Midi de la France (VIII^e – IV^e s. av. J.-C.)*, Pré-Actes de la table ronde internationale de Rodez « Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII^e – IV^e s. avant

Références bibliographiques

- J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons », Rodez 24-25 avril 2009, pp. 39-42.
- Gruat 2010** : GRUAT (Ph.) avec la collaboration de FRANCQUEVILLE (B.), MARCHAND (G.) – Architecture des remparts à poutrage interne du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au cours des V^e et IV^e s. av. J.-C. In : FICHTL (S.) dir. – *Murus celticus : architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer*, Actes de la Table ronde internationale de Bibracte (Centre archéologique européen du 11-12 octobre 2006), 2010, pp. 45-58 (Bibracte ; 19).
- Gruat et al. 2007** : GRUAT (Ph.), FRANCQUEVILLE (B.), IZAC-IMBERT (L.), MARCHAND (G.), MARTY (G.) – Les remparts à poutrage interne du premier et du début du second âge du Fer du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon et du Mont Seigne à Saint-Laurent-du-Lévêzou (Aveyron). In : VAGINAY (M.), IZAC-IMBERT (L.) dir. – *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France*. Actes du XXVIII^e Colloque International de l'A.F.E.A.F. (Toulouse du 20 au 23 mai 2004). Bordeaux, 2007, pp. 153-181 (*Aquitania*, suppl. 14/1).
- Gruat et al. 2008** : GRUAT (Ph.), FRANCQUEVILLE (B.), IZAC-IMBERT (L.), MARCHAND (G.) – L'enceinte protohistorique de sommet du Mont Seigne (Saint-Laurent-du-Lévêzou). *CahArchAveyronnaise*, 21, 2008, pp. 28-84. (n^o spécial de *Vivre en Rouergue*).
- Gruat, Izac-Imbert 2002** : GRUAT (Ph.), IZAC-IMBERT (L.) – Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère. In : GARCIA (D.), VERDIN (F.) dir. – *Territoires celtiques, Espaces ethniques et territoires protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV^{ème} Colloque International de l'Afeaf (Martignes, juin 2000), 2002, pp. 66-87.
- Gruat, Izac-Imbert 2007** : GRUAT (Ph.), IZAC-IMBERT (L.) – Religiosité et territorialité chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer, In : BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.) et ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) dir. – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^{ème} Colloque International de l'Afeaf. (Bienne, 5-8 mai 2005), 2007, pp. 871-891 (A.L.U.B.).
- Gruat, Izac-Imbert 2011** : GRUAT (Ph.), IZAC-IMBERT (L.) avec la collaboration de CURE (L.), LOUGHTON (M.), PUJOL (J.), VERRIER (G.) – Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : étude d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée. In : GRUAT (Ph.), PAILLER (J.-M.), SCHAAD (D.) dir. – *Les Rutènes, du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation du cadre romain. 150 a.C. – 100 p.C.* Actes du colloque de de Rodez et Millau (Aveyron), les 15, 16, 17 novembre 2007, pp. 123-177, (*Aquitania*, suppl. 25).
- Gruat, Marty, Marchand 2003** : GRUAT (Ph.), MARTY (G.), MARCHAND (G.) dir. – Systèmes de fortification de l'habitat de hauteur du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V^e s. av. J.-C. *DocAMérid*, 26, 2003, pp. 63-157.
- Izac 1995** : IZAC (L.) – *L'habitat à la fin de l'Age du Fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central : état de la recherche, problématiques et perspectives*. Mémoire de D.E.A., dactylographié, Université de Paris I, 1995, 518 p., 2 vol.
- Kruta 2000** : KRUTA (V.) – *Les celtes, histoire et dictionnaire, des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris : Robert Laffont, 2000.
- Lequément 1988** : LEQUÉMENT (R.) dir. – *L'occupation du sol au Second Age du Fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central : A.T.P. Archéologie Métropolitaine*, dactylographié Toulouse 1988, 294 p., 35 fig.
- Marres 1935** : MARRÉS (P.) – *Les Grands Causses. Etude de géographie physique et humaine*. Thèse de Lettres, 2 volumes, Edit. Arrault et Cie, Tours, 1935.
- Pajot, Vernhet 1976** : PAJOT (B.), VERNHET (A.) – Les civilisations de l'Age du fer dans les Causses. In : GUILAINE (J.) dir. – *La Préhistoire Française*, II, 1976, pp. 687-698.
- PY 1978** : PY (M.) – *L'oppidum des Castels à Nages (Fouilles 1958-1974)*. Paris, 1978, 361 p. (*Gallia*, suppl. 34).
- Ralston 1992** : RALSTON (I.B.M.) – *Les enceintes fortifiées du Limousin. Les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne*, Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1992 (DAF ; 36).
- Roldès 2005** : ROLDÈS (E.), Saint-Jean-de-Laur : Rempart de Gayfié. *Bilan Scientifique 2002* du Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées, 2005, pp. 121-122.
- Romain 1864** : ROMAIN (B.) – Communication. *Procès-verbaux de la Société des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron*, II, 1864, pp. 3-4.
- Soutou 1958** : SOUTOU (A.) – Un habitat de la civilisation des champs d'urnes : le Serre de la Granède, commune de Millau. In : *Actes du 14^{ème} congrès des Fédérations des Sociétés Savantes du Languedoc Méditerranéen et du Languedoc-Pyrénées*, 1958, pp. 73-79.
- Soonckindt** : SOONCKINDT (L.) – *Les fouilles de La Grinède. Procès-verbaux de la Société des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron*, XXXIX, 1968, pp. 357-362.
- Soutou 1959** : SOUTOU (A.) – *La Granède (Commune de Millau, Aveyron) : fouilles 1959*. Rapport dactylographié. Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées, 1958, 28 p. + 16 fig. h. t.
- Soutou 1985** : SOUTOU (A.) – Le rempart calciné du Puech de Mus, sur le Larzac (Sainte-Eulalie-de-Cernon). *Archéologie en Languedoc*, 1985 (4), pp. 105-115.
- Temple 1936** : TEMPLE (P.) – *La Préhistoire du département de l'Aveyron*. Nîmes, éd. Larguier, 1936, 157 p.
- Temple 1940** : TEMPLE (P.) – Inventaires de l'archéologie préhistorique du département de l'Aveyron. *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 24, 1940, pp. 5-151.
- Vidal 2007** : VIDAL (M.) – *Condatomagos à l'âge du Fer*. In : SCHAAD (D.) dir. – *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Condatomagos, une agglomération de confluent en territoire rutène II^e s. a.C.–III^e s. p.C.* *Aquitania*. Coll. Études d'archéologie urbaine, 2007, pp. 30-48.
- Viré 1920** : VIRÉ (A.) – Fouilles de M. l'abbé Calmels dans les enceintes du Bois des Tours et de Ratapent, près Saint-Rémy-de-Laguiole (Aveyron) (Epoques de la Tène, gallo-romaine et du Haut moyen âge). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 17, 1920, pp. 128-136 et 155-160.
- Viré 1923** : VIRÉ (A.) – Les fouilles de 1922 aux oppida de l'Impernal et du Puy d'Issolud (Lot), de Montmerlhe et de Buzeins (Aveyron) et de la Butte de Maouréls (Lot). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 20, 1923, pp. 51-88.